

# REVUE DE PRESSE

24 septembre 2020

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** information  
télé  
*MÉDIAS* *Médias*  
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération  
des centres de  
services scolaires  
du Québec

PRODUIT PAR

**influence**



### **La FCSSQ souligne le travail du personnel de soutien scolaire!**

Québec, le 22 septembre 2020 – Dans le cadre de la Journée nationale du personnel de soutien scolaire, la Fédération des centres de services scolaires du Québec tient à remercier l'ensemble du personnel de soutien pour son travail, ses efforts et sa grande contribution à la réussite des élèves. Cette Journée se déroule sur le thème «<sup>o</sup>Essentiel en éducation<sup>o</sup>».

« Dans une foule de sphères d'activités, le personnel de soutien scolaire contribue, en collaboration avec les autres membres du personnel, à des apprentissages et à un milieu de vie propice à la persévérance et à la réussite. Nous lui levons aujourd'hui notre chapeau afin de souligner son travail. Les derniers mois l'ont démontré, le personnel de soutien est dévoué à la réussite de notre réseau d'éducation. J'invite l'ensemble de la population à lui témoigner sa reconnaissance aujourd'hui », a affirmé le président-directeur général de la FCSSQ, M. Jacky Tremblay.

La Fédération des centres de services scolaires du Québec regroupe l'ensemble des centres de services scolaires francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral. Les centres de services scolaires veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La FCSSQ offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en formation professionnelle, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, ainsi que de la formation. Conjointement avec le MEQ, la Fédération coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

-30-

**Source :** Caroline Lemieux  
Directrice des communications et des affaires publiques  
Fédération des centres de services scolaires du Québec  
Cell.: 418 570-9716  
[clemieux@fcssq.quebec](mailto:clemieux@fcssq.quebec)  
Twitter: @FCSSQc

## ACTUALITÉS

# Québec fait le ménage dans le projet de loi 61

MYLÈNE CRÊTE  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

La ministre Sonia LeBel a fait le grand ménage dans le projet de loi 61. Sa nouvelle mouture, présentée mercredi, élimine les pouvoirs extraordinaires que le gouvernement Legault voulait se donner en juin et un potentiel retour à la corruption. Les partis d'opposition y voient la preuve qu'ils avaient raison de le bloquer avant la relâche estivale.

« Le projet de loi est autoportant, fermé, ciblé, centré », a répété la présidente du Conseil du trésor en conférence de presse. M<sup>me</sup> LeBel avait hérité de ce dossier lors du dernier remaniement ministériel en juin après que son prédécesseur Christian Dubé eut échoué à le mener à terme.

Cette nouvelle version, nommée projet de loi 66, vise toujours à accélérer la construction d'infrastructures un peu partout au Québec pour relancer l'économie, comme des maisons des aînés, des routes, des écoles, et du transport collectif. La liste en annexe a été réduite de 202 à 181 projets. Celui du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal y figure toujours.

« Il y a en a plusieurs là-dedans dont la portée [...] a été modifiée, ce qui fait en sorte qu'il n'y a plus d'enjeu d'ex-

propriation ou les enjeux potentiels d'environnement sont réglés », a expliqué M<sup>me</sup> LeBel. Dans d'autres cas, ils ont déjà été lancés, même si le gouvernement soutenait en juin avoir absolument besoin d'une législation pour aller de l'avant. Il ne pourra pas y ajouter de nouveaux projets après l'adoption de cette législation, mais la ministre s'est montrée ouverte à tenir compte des suggestions des partis d'opposition à condition qu'elles soient déjà inscrites au Plan québécois des infrastructures.

Cette nouvelle mouture prévoit toujours des mesures d'accélération du processus d'évaluation environnementale, une procédure d'expropriation allégée, la possibilité de faire des travaux sur des terres appartenant à l'État avant d'avoir obtenu le droit requis. Elle soustrait également les interventions gouvernementales à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et allège la procédure pour une autorisation municipale. Le gouvernement estime qu'il permettra de sauver entre 2 et 36 mois, selon le projet.

En contrepartie, le projet de loi 66 accorde un rôle de surveillance accru à l'Autorité des marchés publics. Il prévoit également des mesures de reddition de compte sur l'état d'avancement des projets et sur les mesures d'accélération en environnement. Il élargit, en outre, un projet pilote pour réduire le délai de paiement des entreprises qui obtiennent des contrats publics pour des projets d'infrastructure de moins de

20 millions de dollars.

### Des « abus » corrigés

« C'est un coup de poing littéralement au projet de loi 61 », a dit le député libéral Gaétan Barrette. Il constate que le gouvernement a corrigé plusieurs « abus », comme la disposition qui reconduisait l'état d'urgence sanitaire jusqu'à ce que le gouvernement décide d'y mettre fin.

« Les oppositions, la population, les spécialistes avaient raison de lever [le drapeau] rouge et de bloquer l'adoption de la première mouture du projet de loi 61 », a rappelé le député péquiste, Martin Ouellet.

Les trois partis d'opposition estiment qu'il s'agit avant tout d'un projet de loi pour accélérer la concrétisation des engagements électoraux de la Coalition avenir Québec (CAQ) avant la prochaine élection québécoise prévue en 2022.



# Quand le milieu scolaire implose

**Nancy Granger et Caroline Letor**  
Professeures au Département de gestion  
de l'éducation de l'Université de Sherbrooke

Cela fait moins d'un mois que l'école est commencée, et les enseignants sont épuisés, anxieux, déprimés... non pas parce qu'ils ne sont pas des enseignants de qualité, mais parce qu'on leur presse le citron jusqu'à ne plus rien obtenir. Avec pour résultats des départs à la retraite hâtifs, des démissions, des congés de maladie... Le tout, dans un contexte de pénurie. Or, le Québec regorge de ressources compétentes qui, malheureusement, ne sont pas utilisées. Depuis déjà quelques années, on voit des enseignants, jeunes et moins jeunes, demander des contrats à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Comme ce type de fonctionnement n'est pas encouragé, des enseignants démissionnent parce qu'ils se préoccupent de leur qualité de vie. Idem pour des personnes près de la retraite, qui, sur la base de l'âge, se font encourager à envisager la sortie. Pourquoi ne pas s'adresser en priorité à tous ceux qui aimeraient l'enseignement mais qui cherchaient un contexte plus flexible pour le pratiquer et leur offrir une portion de tâche annualisée ?

À l'aube d'un reconfinement possible, pourquoi ne pas faire de l'école virtuelle une option officielle pour tous les élèves du Québec, selon une modalité hybride ou non, et mettre à profit les enseignants présentement retirés ou à risque qui souhaitent contribuer ?

À titre d'exemples, pourquoi ne pas revoir les parcours d'élèves et le regroupement des élèves ? Pourquoi ne pas adopter des pédagogies basées sur l'enseignement inversé avec un soutien particulier à des moments charnières, notamment auprès d'élèves à besoins particuliers ? À cet égard, serait-il envisageable de revoir l'organisation de nos ressources professorales de manière à faire se rencontrer les ressources et les besoins ? En ce sens, serait-il acceptable que les gens qui sont à temps partiel dans un centre de services scolaire puissent obtenir une affection supplémentaire dans un autre centre que le leur ? Peut-on penser à des systèmes de mentorat où des retraités toujours passionnés de l'enseignement seraient jumelés à de nouveaux enseignants qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement ? Cette réorganisation des services permettrait de diminuer la pénurie d'enseignants qui prévaut actuellement.

En ce qui concerne les ressources spécialisées dans les centres de services, il appert que dans certaines régions du Québec certains orthopédagogues et conseillers pédagogiques déplorent de ne pas être suffisamment mis à profit. Or, à quel moment est-il prévu de valoriser les ressources dont nous disposons ? De recourir à leur savoir et à leur expérience du terrain ? Certains disposent d'une formation de grande qualité dont pourraient bénéficier de nombreux acteurs scolaires. Le temps est venu de décroiser... Le monde de l'éducation dispose d'une pléiade de ressources humaines et ma-

térielles dont les milieux ne font pas assez usage. À l'heure où l'on encourage la collaboration professionnelle et interprofessionnelle, il nous apparaît nécessaire de repenser le réseautage possible et l'harmonisation des services dans l'ensemble du Québec.

Quant au soutien des élèves en difficulté, est-il possible de réfléchir au contexte scolaire actuel, de se questionner sur les intentions pédagogiques qui y prévalent et surtout de regarder si les pratiques mises en avant conviennent toujours dans une société du XXI<sup>e</sup> siècle ? Peut-être est-il temps d'offrir aux acteurs scolaires la possibilité de se réinventer, de laisser tomber la pression et de se centrer ensemble sur l'école d'aujourd'hui qui répond aux besoins de formation des adultes de demain. Voir l'école qui implose tout en sachant qu'un « trésor est caché dedans » réveille en nous une urgence d'agir. Mobilisons à l'échelle provinciale les ressources que nous possédons. Concentrons-nous au-delà des frontières territoriales que sont les centres de services scolaires. Partageons enfin une vision commune dans le respect des besoins de chacun. Rien n'est plus désolant que de voir des acteurs scolaires à bout de souffle et des élèves se désengager après un mois d'école. Peut-être sommes-nous dus pour d'autres états généraux sur l'éducation, question de nous dessiner un milieu sain où il fait bon vivre et apprendre...



## ACTUALITÉS

# QUÉBEC MODÈRE SES ARDEURS

TOMMY CHOUINARD  
LA PRESSE

QUÉBEC – Le gouvernement Legault modère ses ardeurs avec la nouvelle mouture du projet de loi 61 déposée mercredi. Il renonce à des pouvoirs exceptionnels dont il voulait se doter. Il place 181 projets d'infrastructures sur une voie rapide, en allégeant les règles concernant les expropriations, les autorisations environnementales et municipales. Mais il ajoute des mesures de contrôle pour éviter les dérapages.

L'Autorité des marchés publics (AMP), chien de garde créé dans la foulée de la commission Charbonneau, obtient des pouvoirs supplémentaires lui permettant de faire enquête sur l'ensemble des contrats qui seront conclus dans le cadre de ces projets.

Déposé par la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, le projet de loi 66 « concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure » ne prévoit pas la possibilité de contourner les règles prévues à la Loi sur les contrats des organismes publics. Québec abandonne également l'idée de prolonger l'état d'urgence sanitaire pour une durée indéterminée ou une longue période de temps. Ce sont des mesures du projet de loi 61 qui avaient été décriées au printemps.

« C'est possible d'accélérer la mise en chantier des projets sans faire de compromis sur l'intégrité, sans faire de compromis sur l'environnement », a plaidé Sonia LeBel, ex-procureure en chef de la commission Charbonneau. Le projet de loi est, à ses yeux, « un geste fort pour

minimiser les effets négatifs de la pandémie » et favoriser une relance économique. « Dans les prochains mois, sans ce petit électrochoc-là qui est nécessaire, que le projet de loi 66 vise à donner, la situation des chantiers sera très difficile », a-t-elle fait valoir.

Québec fait passer de 202 à 181 le nombre de projets d'infrastructures pouvant bénéficier des « mesures d'accélération » comme la construction de maisons des aînés, d'écoles, de routes et le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal – 21 projets sont retirés, car ils sont actuellement en chantier ou ont déjà fait l'objet d'un contrat de construction, par exemple. « La liste de projets est fermée, et la possibilité qui existait d'en rajouter n'est plus là », a précisé Mme LeBel.

D'après elle, les délais pour réaliser les 181 projets seront écourtés de 3 à 36 mois selon le cas ; « autour de 6 mois » en moyenne.

### ENVIRONNEMENT : RÈGLES ASSOUPLIES

En vertu du projet de loi, les règles sur l'obtention d'autorisations environnementales sont assouplies de façon plus ou moins importante selon qu'un projet représente un faible ou un grand risque – pour les milieux humides, par exemple. Dans certains cas, un organisme public ne sera plus obligé d'obtenir des autorisations et pourra se contenter de faire une simple déclaration au ministère de l'Environnement afin de lancer les travaux rapidement. Une attestation de conformité devra être remise par la suite pour confirmer que les travaux

ont été faits dans les règles. « Donc, on ne bloquera plus le démarrage d'un projet, mais on ne baisse pas l'obligation de fournir ces informations-là et de faire ces analyses-là », a dit Sonia LeBel.

Le projet de loi modifie également les procédures concernant l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. Il soustrait deux projets à l'examen du BAPE : la reconfiguration de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge, dans les Laurentides, et l'élargissement de l'autoroute 30 entre Brossard et Boucherville, en Montérégie.

Selon Sonia LeBel, il n'y aura pas moins d'audiences publiques du BAPE avec le projet de loi, mais celles-ci pourront être limitées aux enjeux environnementaux.

En matière d'expropriation, l'obtention d'une autorisation du gouvernement ne sera plus requise pour aller de l'avant, et un exproprié ne pourra pas contester l'avis devant la cour pour les projets concernés. Il conservera le droit de contester l'indemnité proposée. Cette mesure a déjà été utilisée dans le passé, pour le Réseau express métropolitain, par exemple.

Le projet de loi prévoit également une procédure accélérée pour obtenir, si nécessaire, des modifications à la réglementation d'une municipalité sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Même si une ville devait refuser de modifier ses règlements, un projet serait réputé conforme malgré tout au bout d'un délai de 45 jours et pourrait donc aller de l'avant. L'objectif est d'obtenir plus rapidement un permis de construction.

Toujours selon le projet de loi, il y a « la possibilité d'entreprendre des travaux sur une partie du domaine de l'État avant l'obtention des droits requis ».

La présidente du Conseil du trésor et le ministre de l'Environnement devront rendre des comptes sur l'état d'avancement des projets et le recours aux mesures d'accélération, ajoute le projet de loi.

### **POUVOIRS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AMP**

Alors que le projet de loi 61 avait fait craindre le retour de la collusion, l'Autorité des marchés publics obtient maintenant des pouvoirs supplémentaires pour s'assurer de l'intégrité des contrats et soustractions qui seront conclus pour réaliser les projets visés. Il s'agit des pouvoirs des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête - comme celui de contraindre toute personne à produire des documents. Une personne qui entrave une enquête ou refuse de transmettre des renseignements sera passible d'une amende de 4000 \$ à 20 000 \$. L'AMP pourra également ordonner de résilier un contrat si elle constate des manquements graves.

Sonia LeBel a entrouvert la porte à l'idée d'accorder à l'AMP ces nouveaux pouvoirs au-delà des 181 projets, mais ce serait dans un autre projet de loi.

Demande pressante de l'industrie de la construction, Québec va faciliter le paiement des entreprises, mais seulement pour les contrats de moins de 20 millions de dollars liés aux 181 projets.

Pour le député péquiste Martin Ouellet, l'opposition a eu raison de bloquer le projet de loi 61 au printemps. Avec la nouvelle mouture, le gouvernement a abandonné l'idée de « s'arroger le plus de pouvoirs possible pour gouverner à sa guise ». « Il n'y a plus d'immunité de poursuite pour le gouvernement et les organismes publics, et ils ont fait sauter aussi le pouvoir de changer par règlement les lois du Québec », s'est-il réjoui. Il accuse toutefois le gouvernement de présenter une « liste électorale » de projets, car ceux-ci sont en bonne partie des promesses de la Coalition avenir Québec. « Plus insidieux » encore, a-t-il ajouté, la CAQ a lancé un site web afin de présenter la liste des projets par régions et faire la promotion de son projet de loi.

« Le message, c'est : votez pour nous et vos projets seront accélérés. »

— Le député péquiste Martin Ouellet, à propos du projet de loi de la CAQ

Pour le député libéral Gaétan Barrette, le retrait de 21 projets de la liste parce qu'ils sont déjà lancés prouve qu'une telle pièce législative n'est pas vraiment nécessaire pour assurer des mises en chantier rapides. C'est en bonne partie une opération de « relations publiques », selon lui.

De son côté, Québec solidaire estime que les dispositions du projet de loi compromettent la protection de l'environnement.



Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor

## ACTUALITÉS

# AU PLUS FORT DE LA PANDÉMIE, BAISSÉ DE 20,5 % DES SIGNALEMENTS À LA DPJ

LOUISE LEDUC  
LA PRESSE

---

Alors que le nombre de signalements à la DPJ est à la hausse depuis une quinzaine d'années au Québec, il a chuté de 20,5 % en avril, mai et juin. Ce qui pourrait sembler une bonne nouvelle porte plutôt à croire que bon nombre d'enfants vulnérables ont bel et bien passé sous le radar, comme beaucoup le redoutaient en début de pandémie.

À titre de comparaison, pour le bilan annuel 2019-2020 qui s'est terminé en mars (donc avant que ne frappe la COVID-19), les données provinciales font plutôt état d'une hausse de 12 % du nombre de signalements traités par la DPJ par rapport à l'année précédente.

Comme l'a fait remarquer en conférence de presse mercredi Sonia Mailloux, directrice de la protection de la jeunesse de Laval, « les signalements proviennent en bonne partie des écoles et des organismes communautaires », qui, étant fermés ou ayant des activités limitées, n'ont pas pu alerter les autorités de situations familiales dangereuses autant qu'à l'habitude.

Déjà, avec la rentrée scolaire et la reprise de bon nombre d'activités, les signalements sont repartis à la hausse.

Au total, en 2019-2020, 118 316 signalements ont été faits au Québec, soit une moyenne de 324 situations d'enfants par jour. Et cela, c'est 35 situations de plus par jour comparativement à 2018-2019.

Dans l'ensemble du Québec, 64,71 % des enfants pris en charge pendant l'année sont restés dans leur maison ou ont été confiés à leurs proches.

Par ailleurs, à titre d'exemple de nouvelles situations auxquelles la DPJ a dû faire face depuis le début de la pandémie, Assunta Gallo, directrice de la protection de la jeunesse au Centre-Sud de l'Île-de-Montréal, a évoqué cette femme atteinte de la COVID-19 qui a dû être transportée à l'hôpital en pleine nuit en ambulance. Comme elle était mère et qu'elle n'avait pas d'entourage, ses deux enfants ont dû être confiés d'urgence à la DPJ.

### **PLAIDOYER POUR PLUS DE PRÉVENTION**

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a réagi aux statistiques dévoilées mercredi en disant qu'à son avis, « plusieurs drames pourraient être évités en accordant davantage de ressources en prévention ».

« Un réinvestissement massif en première ligne est nécessaire afin de mieux soutenir les familles du Québec. Il faut également maintenir un filet social fort en permettant à la protection de la jeunesse, au réseau scolaire, aux services de garde éducatifs à l'enfance et aux organismes communautaires de travailler en partenariat. »

Par voie de communiqué, Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, estime que le bilan annuel de la DPJ nous rappelle « que la responsabilité de la protection des enfants est avant tout collective, et que chacun a le devoir de contribuer à cet effort pour assurer à chaque enfant la possibilité d'évoluer dans un environnement sain, propice à sa sécurité et à son développement ».

### **LES CHIFFRES ANNUELS MIS EN PERSPECTIVE**

Dans une étude publiée cette année, George M. Tarabulsky et ses collaborateurs ont cherché à savoir les raisons pour lesquelles les signalements à la DPJ n'avaient cessé d'augmenter depuis 2005.

Entre janvier 2005 et décembre 2018, il y a eu plus de 1,1 million de signalements à la DPJ. Durant cette période, les signalements par 1000 jeunes ont augmenté de 55,5 %.

« Les signalements provenant des professionnels du réseau scolaire et des services de garde, des policiers et des intervenants des services sociaux de première et deuxième ligne sont largement en cause dans l'augmentation des signalements », précisent aussi les auteurs.

L'immigration et ses défis semblent, en partie, associés à l'augmentation du nombre de signalements, selon les chercheurs.

# Moins de signalements à la DPJ durant la COVID

## Le confinement instauré par le gouvernement au début de la pandémie a changé la donne pour des jeunes

**Les signalements à la Direction de la protection de la jeunesse ont chuté de 20,5 % pendant le confinement, confirme son plus récent bilan.**

**NORA T. LAMONTAGNE**  
Le Journal de Montréal

D'avril à juin, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) n'a reçu que 24 625 signalements, comparativement à 30 957 l'an dernier à la même période.

« C'était écrit dans le ciel. Les gens qui signalent [le plus] ne voyaient ni les enfants ni leurs familles », affirme la professeure émérite en travail social de l'Université de Montréal Claire Chamberland.

Confinés, les jeunes ont en grande partie cessé de fréquenter les organismes communautaires et le milieu scolaire, dont les intervenants tirent la sonnette d'alarme dans la moitié des cas.

« La baisse de signalements a pu mettre des enfants en détresse. On ne peut pas savoir exactement s'il y a eu des enfants à risque », a reconnu Sonia Mailloux, directrice de la protection de la jeunesse, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, en marge d'une conférence

de presse, hier.

### RETOUR EN CLASSE

La DPJ remarque toutefois une augmentation des signalements depuis la rentrée scolaire.

« Les écoles sont ouvertes et on le voit. Ça va se mettre à signaler à plein dans quelques semaines », prédit Paul Langevin, psychologue et ex-intervenant de la DPJ.

### DISPARITÉ

La baisse de signalements du début de la crise sanitaire contraste avec 2019-2020, quand la DPJ s'était penchée sur 118 316 signalements, soit 12 % plus que l'année précédente, révèle son bilan annuel publié hier.



**TOYOTA**  
**VENTE ÉTIQUETTES ROUGES**

**CAMRY SE 2020**  
APRÈS DÉDUCTION: **84\$** (0% TAUX)  
PRIX TOTAL: **30 819\$**



# Des chauffeurs de bus scolaires inquiets

## Certains craignent d'être contaminés par des élèves

**Des chauffeurs d'autobus scolaires craignent d'être contaminés par la COVID-19 en transportant des élèves infectés sans le savoir, d'autant plus que la moyenne d'âge de ces travailleurs est assez élevée.**

**GUILLAUME CYR**  
Agence QMI

Des cas de COVID-19 ont été détectés dans des centaines d'écoles depuis la rentrée. Les élèves et les enseignants qui ont été en contact avec les jeunes infectés en ont été informés par la Santé publique, devant alors se faire tester et se mettre en isolement.

Malgré cela, aucune information n'a été transmise aux conducteurs d'autobus et de berlines scolaires qui ont transporté ces élèves. Ils l'ignorent donc tous pour la plupart, a indiqué hier, dans un communiqué, la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).

Devant cette incertitude, l'inquiétude gagne certains chauffeurs.

« C'est plus difficile de garder la distance. Avant, il y avait les deux premiers bancs de libres », a expliqué hier Carole Laplante, présidente du syndicat Autobus Transco Montréal qui représente 380 travailleurs.

La femme de 57 ans est bien placée pour

le savoir : elle conduit elle-même des élèves de la maternelle à la sixième année dans le secteur de Pointe-Saint-Charles.

Il n'est pas toujours facile pour un chauffeur occupé à conduire de faire respecter les consignes sanitaires dans les autobus, surtout lorsque certains jeunes n'ont pas à porter le masque et d'autres oui, tout dépendant de leur âge.

### MOYENNE D'ÂGE ÉLEVÉE

Selon M<sup>me</sup> Laplante, les conducteurs d'autobus sont plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19, puisque leur moyenne d'âge se situe au-delà de 50 ans. « On est énervés et inquiets, on s'en aperçoit. On a beau porter le masque et une visière, il y a toujours un certain risque », a indiqué M<sup>me</sup> Laflamme.

Pour le moment, le ministère de l'Éducation demande aux écoles où survient un cas d'en avvertir les parents et le personnel de l'établissement, mais pas spécifiquement les transporteurs.

« Les contacts dans l'autobus ne doivent pas être oubliés », a soutenu Stephen P. Gauley, président du secteur du transport scolaire de la FEESP-CSN. Le syndicat demande au ministère de modifier ses règles pour exiger que l'information sur les cas de COVID-19 soit transmise aux conducteurs.



## COVID-19 Deuxième vague

### 200 lits réservés pour éviter les éclosions dans les résidences pour aînés

**PIERRE-PAUL BIRON**  
Le Journal de Québec

En réaction à la hausse des infections dans des milieux d'hébergement, la Santé publique de la Capitale-Nationale a ouvert environ 200 lits d'isolement dans 20 CHSLD, dont une unité régionale de 40 lits au CHSLD Saint-Augustin de Beauport.

Avec une quatrième journée consécutive tout juste sous la barre des 100 cas, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a annoncé prendre de nouvelles mesures pour réduire les impacts de la deuxième vague dans les résidences pour personnes âgées.

La Santé publique a ouvert une unité régionale de 40 lits au CHSLD Saint-Augustin, dans le secteur de Beauport. Environ 160 lits seront aussi réservés dans 19 autres CHSLD pour les usagers positifs.

« Nous avons constaté, lors de la première vague, qu'on peut efficacement freiner la propagation du virus, voire même éviter des décès, si on identifie et on isole rapidement les usagers positifs »,

indique Sylvie Bonneau, directrice générale adjointe des programmes de soutien à l'autonomie des personnes âgées.

#### BILAN RÉGIONAL

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a confirmé hier avoir comptabilisé 95 nouveaux cas, un nouveau record.

De l'autre côté du fleuve, Chaudière-Appalaches enregistre quant à elle une baisse du nombre de nouveaux cas, avec 33 cas positifs confirmés.

Quant à la capacité du système de santé à suffire à la demande, le CHU de Québec a assuré être en mesure d'absorber la hausse actuelle des cas.

Cette sortie vient tempérer les propos du ministre de la Santé, qui a parlé mardi de « troubles au niveau du système hospitalier » à Québec et de « délestage ».

« Nous ne pouvons pas parler d'une situation "critique", mais la pression s'accroît sur les hôpitaux de la région. Le CHU de Québec a la capacité nécessaire pour faire

face à cette hausse », a assuré Bryan Gélinas, porte-parole du CHU de Québec.

Par ailleurs, en fin de soirée, la Santé publique a recommandé la fermeture pour une durée indéterminée de l'école Madeleine-Bergeron, un établissement spécialisé de la Commission scolaire des Découvreurs, situé à Cap-Rouge.

Également, une nouvelle éclosion a été rapportée à l'école secondaire Pointe-Lévy, alors que sept cas ont été confirmés par le directeur de l'établissement.

— Avec la collaboration de Simon Baillargeon et Jean-François Racine



Éducation

# Des enseignants réclament un bulletin allégé ou reporté

**DAPHNÉE DION-VIENS**

Le Journal de Québec

Déjà à bout de souffle en cette rentrée tout à fait inhabituelle, les profs de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) réclament un bulletin allégé cet automne afin de consacrer davantage de temps aux apprentissages plutôt qu'à l'évaluation, ce que n'exclut pas Québec.

La présidente de la FSE, Josée Scalabrini, demande au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de reporter le premier bulletin prévu le 20 novembre. Ou du moins, d'en faire une version « beaucoup plus allégée » qu'en temps normal en raison du contexte actuel.

« On ne peut pas vivre avec le bulletin régulier au 20 novembre », lance-t-elle.

Trois semaines après la rentrée, les profs n'ont pas encore commencé à enseigner de la nouvelle matière, indique-t-elle. Les routines de désinfection ont pris du temps à se mettre en place, la mise à niveau des élèves est loin d'être terminée et les services promis par Québec pour faire du rattrapage ne sont pas là, selon la FSE.



**JOSÉE SCALABRINI**  
Présidente  
de la FSE

ont pris du temps à se mettre en place, la mise à niveau des élèves est loin d'être terminée et les services promis par Québec pour faire du rattrapage ne sont pas là, selon la FSE.

« Ce qui est important présentement, c'est le suivi et le travail avec nos élèves, plutôt que de

planifier un premier bulletin », affirme M<sup>me</sup> Scalabrini. Les enseignants étaient d'ailleurs nombreux, bien avant la pandémie, à affirmer qu'ils passaient trop de temps à évaluer les élèves au détriment des apprentissages en classe, souligne celle qui représente la majorité des profs du réseau scolaire québécois.

## BULLETIN ALLÉGÉ

Un bulletin allégé pourrait miser davantage sur les matières de base, comme les mathématiques et le français. D'autres matières pourraient faire l'objet de commentaires plutôt que d'être évaluées par une note chiffrée, comme à l'habitude, suggère la FSE.

« Est-ce qu'on doit s'attendre à évaluer toutes les matières? Est-ce que toutes les compétences ont à être évaluées? » lance M<sup>me</sup> Scalabrini, qui réclame des « assouplissements » pour « enlever de la pression » sur les épaules des élèves et de leurs enseignants. Il n'est « pas question » de niveler par le bas, ajoute-t-elle. « Au contraire », cette demande vise à « mieux servir les élèves » dans un contexte « d'urgence » engendrée par une situation tout à fait exceptionnelle, plaide la présidente de la FSE.

Au cabinet du ministre Roberge, on ne ferme pas la porte à cette requête.

« On va prendre le temps d'analyser la demande avant de se prononcer », a dit hier son attaché de presse, Francis Bouchard

---

**Les élèves sont évalués selon trois bulletins produits à date fixe dans l'année scolaire. Les deux premiers comptent pour 20 % de l'année scolaire, alors que le troisième compte pour 60 % du résultat final.**



Services sociaux

# Le nombre de signalements à la DPJ est resté stable à Québec

**CATHERINE BOUCHARD**

Le Journal de Québec

Les signalements effectués auprès de la Direction de la protection de la jeunesse de la Capitale-Nationale sont demeurés relativement stables, comparativement à l'an passé, alors que l'ensemble de la province enregistre plutôt une hausse de 12 % de ces signalements.

Pour la Capitale-Nationale, le directeur, Patrick Corriveau, fait état de 10 707 signalements reçus en 2020, comparativement à 10 606 l'année dernière.

Sur le lot, 4190 signalements ont été

retenus, comparativement à 4082 l'an passé.

Alors que les signalements ont chuté de 20,5 % pour l'ensemble de la province durant le confinement (avril, mai et juin), cette situation s'est prolongée dans la région de la Capitale-Nationale.

## PANDÉMIE

« Du 1<sup>er</sup> avril au 30 août, les signalements en provenance des milieux scolaires ont subi une diminution de plus de 50 %, ce qui représente environ 600 signalements. C'est un nombre important », indique M. Corriveau.

De manière générale, la Direction de la

protection de la jeunesse (DPJ) estime que cette chute de signalements a été vraisemblablement causée par la pandémie, qui a entraîné la fermeture des écoles, des garderies et des centres de loisirs.

Une grande partie des signalements provient du milieu scolaire.

## EN HAUSSE SUR LA RIVE-SUD

Du côté de Chaudière-Appalaches, le nombre de signalements traités subit une hausse de 11,8 %, ce qui est comparable à l'ensemble de la province.

Ce sont 6128 signalements qui ont été traités cette année, comparativement à 5474 l'an passé.



# Le choix du site d'une future école contesté à Sainte-Brigitte-de-Laval

**JEAN-LUC LAVALLÉE**

Le Journal de Québec

Le site choisi par la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, pour la construction d'une troisième école primaire sur son territoire, provoque une levée de boucliers.

L'annonce de la construction d'une école le 8 septembre dernier par le gouvernement Legault, une bonne nouvelle en soi, était très attendue dans cette localité au nord de Beauport. Cependant, son emplacement est loin de faire l'unanimité.

La Ville a jeté son dévolu sur un immense terrain gazonné qui appartient à Marc Thomassin et son fils François sur la rue des Champs, où il n'y a qu'une seule résidence, la sienne. Ces derniers refusent de vendre la terre familiale où ils ont grandi.

## PÉTITION

La Ville devra donc se tourner vers les tribunaux pour les exproprier, à moins qu'une entente de gré à gré soit conclue, ce qui s'annonce peu probable. François Thomassin affirme que la Ville n'a pas joué franc-jeu dès le départ en lui disant de ne pas s'inquiéter, lors d'une première rencontre au printemps. L'annonce officielle, récemment, a eu l'effet d'un « coup de masse ».

Ses voisins de l'avenue Sainte-Brigitte sont également consternés et ils ne sont

pas les seuls. Plus de 200 personnes avaient déjà signé une pétition en fin de journée, hier, contre le choix du site.

« C'est sûr que ça ne fait pas notre affaire. Je ne suis pas sûre qu'on va rester », a réagi Mylène Côté, qui avait choisi ce secteur près de la nature pour sa tranquillité et la vue sur les montagnes. Sa qualité de vie risque d'en prendre un coup avec une école dans son arrière-cour. Elle craint aussi les impacts sur la valeur de sa maison.

De nombreux parents espéraient aussi que la Ville implante la future école dans un autre quartier, au parc des Saphirs, pour éviter des problèmes de trafic puisque les trois écoles seront relativement proches, à distance de marche.

## LE MAIRE DÉFEND SON CHOIX

Le maire Carl Thomassin déplore le contenu de la pétition en ligne qui est « truffée de menteries » selon lui. Il affirme avoir agi dans les règles de l'art et avoir choisi le meilleur site possible. Le terrain près du parc des Saphirs, de toute façon, « ne répondait pas aux normes », avance-t-il.

« On parle d'une école de 23 classes, ça va créer 35 à 40 emplois ici et on fait une pétition contre ça ? Ce n'est pas l'ensemble de la population qui pense comme ça. Sur le terrain, les gens sont favorables. »



## Sports scolaires

# Saisons de football et soccer annulées

La décision a été prise par le Réseau du sport étudiant du Québec hier

**La directive 70 du ministère de l'Éducation aura eu raison des circuits de football et de soccer scolaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.**

**RICHARD BOUTIN**  
Le Journal de Québec

L'entité régionale de Québec et Chaudière-Appalaches du RSEQ a pris, hier, la décision d'annuler la saison de football et de soccer.

« C'est une journée très très moyenne, a débité le directeur général Mathieu Rousseau. En raison de la directive 70 qui prévoit que le sport interscolaire doit arrêter ses activités dès qu'un cas de COVID-19 est déclaré dans une école, ce n'était pas viable de penser tenir une saison. Cinquante pour cent des écoles qui ont un programme de football ne pouvaient pas jouer en fin de semaine parce qu'il y a un cas dans leur institution. »

Le RSEQ n'avait pas les moyens de continuer. « On travaillait sur différents scénarios depuis quelques semaines, mais il fallait constamment recommencer en

raison des changements et on ne pouvait pas facturer les écoles, a expliqué Rousseau. Il y a déjà eu des mises à pied et c'est inévitable qu'il y aura d'autres coupures. »

Le budget du RSEQ Québec-Chaudière-Appalaches provient à 94 % des écoles et 6 % du gouvernement. Pour le football et le soccer, on parle de 3300 jeunes qui seront privés d'un calendrier. Des équipes tenteront de tenir des parties hors concours lorsque des fenêtres d'opportunité se présenteront.

### « JOURNÉE SOMBRE »

Daniel Fleury avait la mine basse.

« C'est une autre journée sombre pour le sport étudiant, a déclaré le responsable des sports à l'Académie Saint-Louis. Ce n'est pas la faute du RSEQ. C'était impossible d'établir des calendriers dans les circonstances. Le ministère avait une occasion rêvée, mardi, d'enlever la directive 70 lors de sa rencontre avec le RSEQ, mais il n'a pas voulu bouger. Avec la règle 70, la bulle-classe ne sert plus à rien. C'est totalement incohérent. On n'arrêtera pas

de travailler pour que cette directive soit abolie pour sauver les saisons de hockey, basketball et futsal. Dès que la consigne est sortie, le 11 septembre, on a levé le drapeau pour prévenir que le sport interscolaire ne pourrait pas aller de l'avant dans les circonstances. »

### LA RÈGLE 70

« C'est ridicule, de renchérir le responsable du programme de football à La Courville et aussi président du conseil d'administration du RSEQ régional. Ils sont rigides sur la règle 70. La Santé publique n'avait qu'à changer le mot école pour le mot équipe et tout le monde aurait été d'accord. On devrait se retrouver 60000 personnes devant le parlement pour manifester notre désaccord. » a ajouté M. Fleury. « Dans le cas du soccer, la formule de tournoi impliquant quatre équipes avait été retenue, mais la règle des 25 participants ou deux formations empêche que le calendrier aille de l'avant. Il y a trop d'équipes dans la région pour tenir des duels à deux équipes seulement. »



## Sports scolaires

# Les effets négatifs des annulations

**RICHARD BOUTIN**  
Le Journal de Québec

Plusieurs intervenants du milieu scolaire craignent les effets pervers de l'annulation des saisons de football et de soccer.

Daniel Fleury a deux inquiétudes. « Avec le sport, nous avons un levier pour que les jeunes respectent les mesures sanitaires, mais ce n'est plus le cas avec l'annulation de la saison, a déploré le responsable des sports à l'Académie Saint-Louis. Les jeunes étaient disciplinés et il y avait très peu de cas parmi les sportifs. Les jeunes vont maintenant s'encaster dans leur sous-sol et jouer au PlayStation et faire le party au parc. Ce n'est pas pour rien que le sport scolaire est populaire », d'ajouter l'ancien demi de coin du Rouge et Or de l'Université Laval (1995 à 1999).

### MOTIVATION DIFFICILE

Yanick Normandin craint lui aussi que la motivation sera plus difficile à trouver pour certains sportifs sur le plan académique. « Mon levier de motivation n'est plus fort, a indiqué le responsable du programme de football à La Courvilloise. Je pouvais dire à un jeune qu'il ne jouerait pas le prochain match ou une demie si ses résultats n'étaient pas adéquats. Parce que nous avons 170 joueurs, on va s'organiser en tenant des parties entre nous. On doit

donner un bonbon aux gars. »

Fleury et Normandin souhaitent tous les deux offrir des parties hors concours aux joueurs, mais ils devront patienter. L'Académie Saint-Louis compte un cas positif et le sport interscolaire est sur la touche jusqu'au 30 septembre. La Courvilloise compte deux cas positifs.

### GOVERNEMENT INDÉCIS

Dans la même journée du 11 septembre, le gouvernement annonçait que le sport interscolaire allait pouvoir reprendre le 14 septembre, mais ajoutait la directive 70. Voulait-il faire porter l'odieux de l'annulation de la saison d'automne au RSEQ ou aux écoles sachant très bien que tenir un calendrier digne de ce nom en pareilles circonstances tenait du miracle ?

« Je ne veux pas leur prêter de mauvaises intentions, a indiqué Fleury, mais c'est vraiment, vraiment compliqué. Personne ne demande l'avis des gens sur le terrain, ce qui est triste. Les décisions sont prises au-dessus de nos têtes et on les subit. » Pour le moment, le circuit juvénile Division 1 qui relève du RSEQ provincial n'a pas encore annulé sa saison. En fin de semaine, sept des neuf parties à l'horaire ont déjà été annulées parce qu'on retrouve un cas positif. « Je pense que le RSEQ provincial va arriver à la même conclusion, a précisé M. Fleury. »



# Cinq étoiles dans le dossier du personnel scolaire



**SYLVAIN DANCAUSE**

Mercredi, 23 septembre 2020 20:42

MISE À JOUR Mercredi, 23 septembre 2020 20:42

**C'était samedi matin. Fidèle à mon habitude, je lisais les derniers articles en lien avec l'éducation. Je suis alors tombé – au propre et au figuré – en bas de ma chaise à la lecture de l'éditorial de *La Presse* **Une étoile dans le dossier du ministre.****

J'utilise le terme «éditorial», mais ça ressemblait davantage à une joyeuse infopub.

Si j'ai bien compris le message, je devrais dire merci à mon ministre de l'Éducation.

Selon l'auteur, «quatre semaines après la rentrée... tout va plutôt bien jusqu'ici. Tout va même étonnamment bien.»

Pour qui?

Toujours selon notre partisan d'un certain jovialisme: «[...] soyons honnêtes, le bilan est bon. On a bien assisté à quelques couacs à droite et à gauche, mais pas de drame, pas de mort, pas même d'écoles fermées.»

Harry Potter a récemment utilisé un sortilège «Ridiculous»?

Je vous le répète. J'ai lu le texte samedi. Ça ne fait pas un mois ou deux que l'école est commencée.

Non. Ça ne va pas bien.

Les cas se multiplient. Des classes sont retournées à la maison. Des collègues aussi. Tout ça en 15 jours de classe.

Comment je le sais?

Je n'ai pas d'amis virtuels dans les milieux scolaires. Je ne fais pas semblant de visiter des écoles. Je travaille dans une école. Ma conjointe travaille dans une école. Plusieurs de mes ami.e.s travaillent dans des écoles. Enfin, je dois connaître plus d'une centaine – je suis conservateur – de membres du personnel dans divers centres de services scolaires.

Non. Ça ne va pas bien.

Le personnel a déjà son *look* (blanc et cerné) des journées sombres et froides de novembre.

**Merci**



Le **plan de la rentrée** est connu depuis le 16 juin dernier. **L'actualisation** de celui-ci s'est faite le 10 août.

En somme, le gouvernement demandait aux centres de services scolaires et aux écoles de s'organiser: transport scolaire, accès à la technologie, mesures d'hygiène, groupes-classes stables, etc.

Un peu comme un prof qui aurait la bonne idée d'exiger un travail titanesque de la part de ses élèves en leur disant: «Voici mes exigences ! Organisez-vous la gang... La réussite de votre année en dépend!» (En passant, les exigences peuvent changer souvent en cours de route.)

Et nous devrions maintenant mettre une étoile dans le dossier du prof et non pas dans celui des élèves?

Soupir.

Je vais l'organiser moi-même, le Gala Éducation 2020...

Merci au personnel de soutien. Des employés indispensables qui travaillent souvent dans l'ombre: concierges, ouvriers, secrétaires, techniciens en éducation spécialisée, surveillants d'élèves, préposés aux élèves handicapés, éducateurs en service de garde, techniciens en travaux pratiques, etc.

Merci au personnel professionnel. Des acteurs qui contribuent à l'épanouissement et à la réussite des élèves : psychologues, orthophonistes, psychoéducateurs, orthopédagogues, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, etc.

Merci au personnel cadre. La pression est forte. Un merci plus particulier aux directions et aux directions adjointes qui travaillent sans relâche depuis le printemps dernier.

Merci aux enseignant.e.s. À ceux et celles qui partagent leur vie avec des dizaines ou des centaines d'élèves. Qui savaient que des mesures strictes seraient impossibles à respecter lors de l'ouverture des établissements scolaires. Qui doivent faire **le deuil d'une certaine sécurité** pour le bien des enfants et des adolescents.

Il y a la pandémie. Mais il y a aussi la pénurie de la main-d'œuvre qui agit comme un amplificateur à nos problèmes.

Malgré tout, le personnel tient «l'école à bout de bras».

Je donne – avec fierté – cinq étoiles à tous mes collègues sur le terrain. Félicitations pour votre travail dans l'incohérence, l'incertitude et le risque! Votre dévouement doit être salué (à défaut d'être rémunéré à sa juste valeur) ...

Et le ministre de l'Éducation? Est-ce qu'il mérite une étoile dans son dossier?

Je ne crois pas.

Ça me semble beaucoup d'honneur pour un prof qui a laissé ses élèves à eux-mêmes.

leSoleil

## Avec 95 nouveaux cas, la Capitale-Nationale, orange foncé, bientôt rouge?

ÉLISABETH FLEURY  
LE SOLEIL

Avec 95 nouveaux cas de COVID-19 recensés mercredi, soit trois de plus que ce qu'elle a enregistré les trois jours précédents, la Capitale-Nationale a-t-elle atteint un plateau qui pourrait la laisser en zone orange (foncé) ou si elle basculera en zone rouge, ayant déjà franchi le seuil des 100 cas par million d'habitants?

Une chose est sûre, la situation ne s'est pas améliorée. D'autres éclosions ont été signalées en milieu scolaire et en ressource d'hébergement pour aînés, le nombre d'hospitalisations est passé de 40 mardi à 45 mercredi, et cinq personnes sont maintenant aux soins intensifs, soit une de plus que la veille.

À noter que sur les 45 personnes qui occupaient un lit mercredi à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus ou à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ), 15 souffrent de complications liées à la COVID-19 et nécessitent des soins actifs, alors que les 30 autres, issues de ressources d'hébergement pour aînés, sont à l'hôpital pour y être isolées, leur milieu de vie ne permettant pas ce confinement.

À cet égard, Sylvie Bonneau, directrice des soins infirmiers au CIUSSS de la Capitale-Nationale et responsable du soutien à l'autonomie des personnes aînées, assure que cette situation est provisoire.

«Lors de la première vague, comme les personnes positives devaient être isolées pour limiter la propagation du virus et qu'on n'avait pas de lits de libres pour les isoler, on a fait une entente avec l'hôtel Le Concorde, ou quand c'était possible de le faire, on les isolait à la chambre, avec du personnel dédié», rappelle Mme Bonneau.

Depuis, dans 20 des CHSLD gérés par le CIUSSS, des lits ont été libérés dans certaines sections de façon à créer des zones dites «de cohortage» (ou chaudes, ou isolées). «On l'a fait dans les environnements qui le permettaient. Mais on savait très bien que ce ne serait pas suffisant», explique Mme Bonneau.

D'où l'entente avec les hôpitaux désignés COVID-19 (qui ont déjà des unités chaudes) pour l'isolement des personnes positives issues des milieux d'hébergement pour aînés, le temps que le CIUSSS ouvre son «centre de convalescence».

Or celui-ci est partiellement prêt à accueillir des usagers depuis mercredi. L'unité est située au 4<sup>e</sup> étage du CHSLD Saint-Augustin, dans un secteur fraîchement rénové, indique Sylvie Bonneau.

«L'entrée est complètement indépendante pour nos employés [...]. C'est organisé pour qu'il n'y ait pas de contacts [entre la zone chaude et les zones froides de l'établissement], comme si c'était un centre complètement externe», assure-t-elle.

Pour l'heure, cette unité peut recevoir 15 personnes, mais elle pourra, d'ici quelques jours, en accueillir 40.

«Je pense que c'est une bonne capacité. Si on ajoute ça à nos zones cohortées en CHSLD, on est à 200 lits isolés avec des mesures de contrôle et de prévention des infections strictes», souligne Mme Bonneau, précisant que les personnes qui sont actuellement isolées en milieu hospitalier sont surtout issues des résidences privées pour aînés, «qui n'ont pas l'environnement qu'il faut pour isoler les résidents».

### **Nouvelle éclosion au CHSLD Saint-Jean-Eudes**

Le CHSLD Saint-Jean-Eudes fait face à une deuxième éclosion depuis le début de la pandémie. Jusqu'à maintenant trois usagers et trois employés ont reçu un résultat positif à la COVID-19.

Cela porte à neuf le nombre de ressources d'hébergement pour aînés de Québec actuellement touchées par une éclosion.

La situation s'est aggravée à la résidence intermédiaire Clairière du Boisé, où trois autres usagers et un employé supplémentaire ont contracté le virus, pour un total de 10 usagers et de 10 employés infectés.

Idem à la résidence Belle Époque, qui compte maintenant 30 usagers (+2) et 11 employés (+1) contaminés.

La situation est restée stable dans les sept autres milieux d'hébergement pour aînés touchés par une éclosion (Place Alexandra, CHSLD Louis-Hébert, RPA Kirouac, RPA Humanitae, Le Marquisat des Plaines et l'Hôpital général de Québec).

### **Classes en éclosion et en isolement**

Des éclosions ont par ailleurs été signalées dans deux autres écoles, soit au Collège des Compagnons, où une bulle-classe est en éclosion et une autre, en isolement préventif, et au Collège Saint-Charles-Garnier, où une bulle-classe est en éclosion et deux autres, en isolement préventif.

Selon le CIUSSS, au moins six écoles primaires et secondaires sont aux prises avec des éclosions depuis le début de la rentrée scolaire.

Une école a été temporairement fermée la semaine dernière, soit l'école primaire Sans-Frontière, dans Vanier, et une autre, l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, l'a été partiellement mardi.

Il n'est pas exclu que l'école Jean-de-Brébeuf ferme elle aussi complètement ses portes dans les prochains jours si les résultats du dépistage massif complété mardi le commandent.

Selon la liste du ministère de l'Éducation mise à jour mardi soir, 64 établissements scolaires de la Capitale-Nationale ont signalé au moins un cas de COVID-19 depuis le début de la rentrée scolaire.

L'école secondaire Cardinal-Roy, qui offre plusieurs programmes de sports-arts-études, a rapporté un premier cas dans une missive envoyée aux parents en fin de journée, mercredi.

## **Chaudière-Appalaches**

Dans Chaudière-Appalaches, le bilan de mercredi faisait état de 33 nouveaux cas, en baisse depuis le début de la semaine.

Le nombre de personnes hospitalisées est toutefois en hausse, passant de 12 mardi à 15 mercredi. De ce nombre, cinq sont aux soins intensifs, soit une de plus que la veille.

Trois nouveaux cas ont par ailleurs été recensés chez les résidents de la RPA Seigneurie de Lévy, qui compte maintenant huit cas actifs chez les résidents (moins de cinq chez les employés).

Aucun nouveau cas n'a été signalé dans les deux autres ressources d'hébergement pour aînés encore considérées en éclosion, soit Le Crystal, à Thetford Mines, et la RPA Jeanne d'Arc Fillion, à Saint-Nazaire-de-Dorchester.

Du côté des écoles de la région touchées par au moins un cas de COVID-19, la plus récente liste du ministère de l'Éducation faisait état de 23 établissements.

## **EN BREF**

Capitale-Nationale

+95 nouveaux cas, pour un total de 3248 depuis le début de la pandémie

1999 personnes rétablies

45 personnes hospitalisées, dont cinq aux soins intensifs

206 personnes décédées

1043 cas (confirmés) actifs

## **Chaudière-Appalaches**

+33 nouveaux cas, pour un total de 1036 depuis le début de la pandémie

751 personnes rétablies

15 personnes hospitalisées, dont cinq aux soins intensifs

13 personnes décédées

272 cas (confirmés) actifs

leSoleil

## Projet de loi 66: version adoucie et moins tentaculaire du 61

OLIVIER BOSSÉ  
LE SOLEIL

Avec son nouveau projet de loi 66 «concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure», Sonia LeBel a déposé mercredi une version adoucie et moins tentaculaire du projet de loi 61, qui avait frappé un mur d'oppositions parlementaire et populaire.

«Le projet de loi 66 est plus ciblé. Les mesures qui sont incluses sont temporaires. Elles concernent spécifiquement les projets qui sont en annexe dans une liste fermée. La possibilité qui existait d'en rajouter n'est plus là. Nous sommes parvenus à prendre en compte tous les commentaires, à mettre de l'avant toutes les préoccupations qui ont été exprimées lors du précédent dépôt et à trouver le juste équilibre entre accélération et contrôle rigoureux», a exprimé la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, en point de presse, trois heures après le dépôt officiel de ce nouveau projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec.

Le projet de loi 66 constitue une version 2.0 du projet de loi 61 déposé à la fin de la dernière session parlementaire, en juin. Cette première mouture avait rencontré un barrage de critiques de la part de tous les partis d'opposition, mais aussi de plusieurs experts et de nombreux citoyens.

Le nouveau projet de loi 66 n'implique plus de prolongation de l'état d'urgence sanitaire ni d'immunité aux ministres dans le cadre de la loi, entre autres. Il dote aussi l'Autorité des marchés publics (AMP) de nouveaux pouvoirs de surveillance et d'intervention auprès des sous-traitants. Mais ces nouveaux pouvoirs ne s'appliquent qu'aux 181 projets énumérés dans le projet de loi, précise Mme LeBel.

### **21 projets déjà avancés**

Une liste qui a fondu sous le soleil de l'été de 202 à 181 projets. Les 21 projets retirés de la liste sont-ils devenus moins pressants, tout à coup?

«On ne s'est quand même pas assis sur nos deux mains pendant trois mois. On a fait cheminer et avancer plusieurs projets d'infrastructure malgré tout. Il y en a qui sont commencés ou dont les appels d'offres sont lancés, ou les contrats signés. Les mesures établies dans le projet de loi 66 font en sorte que ces projets ne bénéficieraient pas d'une accélération, mais ils sont vraiment très avancés dans la voie d'exécution. Donc, non seulement ils ne sont pas abandonnés, mais je vous dirais qu'ils sont encore plus avancés que les 181 qui restent dans le projet de loi», explique la ministre LeBel.

Le projet de loi 61 n'était donc peut-être pas aussi crucial pour chacun des 202 projets de la liste initiale que l'affirmait son prédécesseur à la présidence du Conseil du trésor, Christian Dubé, maintenant ministre de la Santé et des Services sociaux.

### ***Pas fermée aux négociations***

Alors que dans la première version, le gouvernement se gardait encore le droit d'ajouter des projets, la liste actuelle de 181 projets s'avère fermée et sera fixée dès l'adoption du projet de loi.

«Aucune délégation réglementaire, aucune décision ne se prendra par la suite. Ce qu'on propose est entièrement sur la table et sera prêt à être discuté en commission parlementaire. Ainsi, tout est bien défini, circonscrit, précis, encadré à l'intérieur du projet de loi. Une des préoccupations des groupes environnementaux, c'était de savoir qu'est-ce qui se cachait potentiellement derrière ce pouvoir habilitant. Maintenant, c'est défini», poursuit Mme LeBel.

Qui ne ferme toutefois pas la porte à des négociations avec les partis d'opposition pour réviser ladite liste. «Je serais fort étonnée qu'on ajoute des projets, mais il faut se donner l'espace de discuter», dit-elle.

L'idée générale du projet de loi consiste à réduire les délais pour les projets de construction d'infrastructures de toutes sortes, tout en évitant de contourner les règles et les contrôles environnementaux et autres.

Deux projets du lot seraient quand même exemptés d'un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), soit le réaménagement de l'autoroute 30, entre Brossard et Boucherville, et de la route 117, entre Labelle et Rivière-Rouge. On parlerait ici d'un gain de temps de 20 mois dans tout le processus.

### **«Liste électorale de la CAQ»**

Dans l'opposition, on se réjouit de voir qu'«on avait raison de bloquer la première mouture», constate le leader parlementaire et porte-parole du Parti québécois en matières d'économie et d'éthique, Martin Ouellet. M. Ouellet se demande toutefois pourquoi les nouveaux pouvoirs de l'AMP ne sont pas élargis au-delà des 181 projets en question et conteste toujours le contenu même de la liste, qu'il continue à qualifier de «fumisterie» et de «liste électorale des engagements de la CAQ».

Québec solidaire se dit toujours incapable d'«appuyer ce projet de loi dans sa forme actuelle». «Le gouvernement Legault devra faire la démonstration qu'il ne compte pas s'attaquer à nos milieux naturels pour accélérer la construction d'autoroutes», déclare Vincent Marissal, responsable solidaire en matière de justice économique et fiscale. QS exige aussi que le gouvernement consulte les leaders autochtones dans le processus.

Des groupes environnementaux déplorent pour leur part «qu'on y présente encore le respect des exigences environnementales comme un obstacle à la relance», peut-on lire dans un communiqué conjoint signé par les dirigeants d'Équiterre, du volet québécois de la Fondation David Suzuki, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, du Centre québécois du droit de l'environnement, de Nature Québec, de Greenpeace Canada et de SNAP Québec.

Les écologistes proposent que le projet de loi soit modifié pour s'assurer qu'«un projet ne soit exempté d'exigences environnementales que de manière exceptionnelle», ce qui n'est plus le cas pour les projets à risque faible ou modéré.

Plus du quart des 181 projets concerne soit la construction des 47 Maisons des aînés. On compte aussi la construction ou la rénovation de 35 écoles. Routes, hôpitaux et infrastructures de transport collectif composent l'autre moitié de la liste.

## **LISTE DES PROJETS PAR RÉGION**

### **Capitale-Nationale**

Reconstruction du pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans  
Réfection majeure - Stationnement d'Youville  
Construction d'une nouvelle école secondaire à Charlesbourg  
Construction - Maison des aînés - Québec secteur Sainte-Foy  
Construction - Maison des aînés - Québec secteur Lebourgneuf  
Construction - Maison des aînés - Charlevoix  
Construction - Maison des aînés - Portneuf  
Construction d'un nouveau CHSLD à Saint-Augustin  
Hôpital de La Malbaie - Agrandissement et réaménagement

### **Chaudière-Appalaches**

Prolongement de l'autoroute 73  
Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis - Aménagement  
Réhabilitation et maintien d'actifs du Chemin de fer Québec central, prolongement du réseau exploité à l'ouest de Vallée-Jonction  
Construction - Maison des aînés - Lévis Ouest  
Construction - Maison des aînés - Black Lake  
Construction - Maison des aînés - Saint-Martin-de-Beauce  
Hôpital de Thetford Mines - Modernisation de l'urgence

## ***Bas-Saint-Laurent***

Réaménagement de la route 293 dans le secteur au sud du 2e rang (réaménagement de 4 courbes) à Notre-Dame-des-Neiges

Reconstruction de la route 132 et du pont Arthur-Bergeron sur la rivière Mitis à Grand-Métis

Construction - Maison des aînés - Rimouski

Construction d'une école primaire 4-3-18 à Rimouski (Lab-École)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Construction - Maison des aînés - Îles-de-la-Madeleine

Construction - Maison des aînés - Rivière-au-Renard

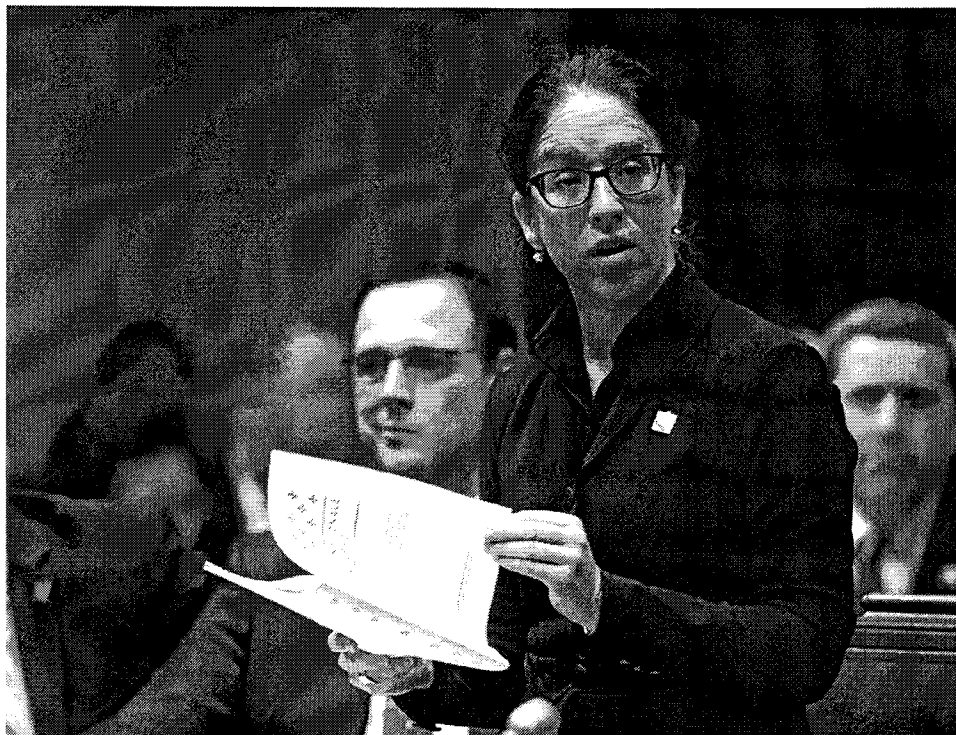
Agrandissement et rénovation du CHSLD du Rocher Percé à Chandler

Réfection et reconstruction - Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Port-Daniel-Gascons et Gaspé

## ***Côte-Nord***

Construction - Maison des aînés - Baie-Comeau

Construction - Maison des aînés - Havre-Saint-Pierre



# L'APPEL DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION AUX RETRAITÉS – LA PRÉSIDENTE DE L'AREQ EN DISCUTE À RADIO-CANADA

23 septembre 2020



Dans une [entrevue à l'émission Première heure, à Radio-Canada](#), Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, discute avec Claude Bernatchez de la stratégie du [ministre de l'Éducation qui espère amener 800 retraités à reprendre du service dans les écoles](#).

En effet, certaines écoles primaires et secondaires du Québec manquent encore de personnel pour enseigner. Le ministre de l'Éducation invite donc les personnes retraitées de l'éducation à « reprendre la craie », leur garantissant le même salaire qu'au moment de prendre leur retraite.

Les volontaires seront désormais rémunérés selon l'échelle salariale qui s'appliquait au moment de leur départ, et ce, dès leur premier jour de suppléance, alors qu'habituellement, ce taux ne s'applique qu'après 20 jours de suppléance au sein du réseau scolaire. Ainsi, un enseignant pourra toucher dès son premier jour de suppléance une rémunération quotidienne maximale d'environ 412 \$, comparativement au taux maximal habituel de 212,15 \$.

Pour l'AREQ, ces incitatifs peuvent s'avérer intéressants pour quelques personnes qui auront envie de retourner dans les classes. Néanmoins, la présidente de l'AREQ rappelle que la lourdeur de la tâche a précipité la retraite de beaucoup d'enseignantes et d'enseignant et que cette réalité ne s'est pas améliorée depuis.

Enfin, Mme Lapointe souligne qu'il faudra prendre en considération l'inquiétude de certaines personnes retraitées dans le contexte de la pandémie.



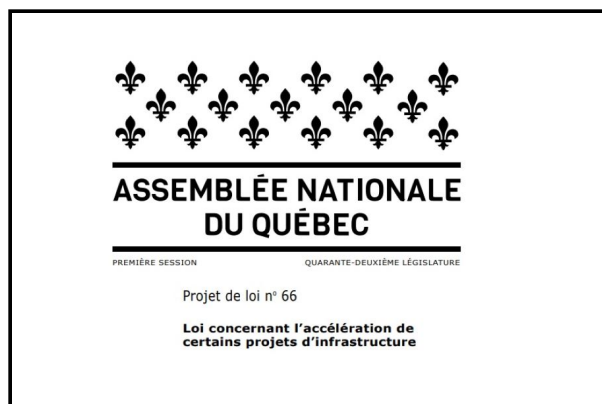


ACCUEIL    CATÉGORIES  
MESSAGES DU GOUV.  
INFO / ABONNEMENT  
INSCRIPTION

[Retour](#)

## Article du [jeudi 24 septembre 2020](#)

---



### **P.L. 66 : PROJETS D'INFRASTRUCTURE**

« Et on n'a prévu  
aucun pouvoir  
habilitant »,

---

[Paru le jeudi 24 septembre 2020](#) |  
**Catégorie:** Gouvernement &  
Fonction publique

(LCP) La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a déposé hier le projet de loi 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure.

Cette **nouvelle mouture** du projet de loi 61, mort au feuilleton, contient désormais une liste « fermée » de 181 projets d'infrastructure qui pourront bénéficier de mesures d'accélération, au lieu de 202.

« Aucune modification à la loi sur les contrats publics n'est faite. On ne modifie d'ailleurs aucune loi, c'est important de le mentionner, ni par le projet de loi ni par une délégation réglementaire future. Le projet de loi est autoportant, fermé, ciblé, centré », mentionne la ministre.

« Et on n'a prévu aucun pouvoir habilitant », dit-elle. « Les processus d'accélération sont contenus intégralement dans le projet de loi 66. Donc, aucune délégation réglementaire, aucune décision ne se prendra par la suite. Ce qu'on propose est entièrement sur la table », promet Sonia LeBel.

## Contenu

Un projet d'infrastructure pourra notamment bénéficier d'une procédure d'expropriation allégée. « À titre d'exemple, un exproprié ne pourra pas contester les motifs d'expropriation, mais préservera toujours son droit de contester l'indemnité qui lui est offerte devant un tribunal », illustre la ministre.

Il sera aussi possible d'entreprendre des travaux sur une partie du domaine de l'État avant l'obtention des droits requis.

En matière d'environnement, concernant la tenue d'un BAPE, « certaines étapes vont simplement, si le projet de loi est adopté, être modifiées dans le but de l'accélérer », explique Sonia LeBel.

« Le BAPE pourra toujours consulter les citoyens, continuer sa mission première, informer, consulter, enquêter et faire des recommandations au gouvernement », dit-elle.

« Le projet de loi prévoit que le ministre de l'Environnement publiera une reddition de comptes sur les projets qui vont bénéficier des mesures d'accélération relatives à l'environnement », ajoute la présidente du Conseil du trésor.

Le projet de loi prévoit par ailleurs « une soustraction de l'application des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour les interventions gouvernementales ainsi que des allègements à la procédure d'obtention d'une autorisation municipale ».

Avec ces différentes mesures, la ministre prévoit qu'un projet pourra réduire ses délais de 2 à 36 mois. « La plupart, c'est plus autour de six mois, je donne une moyenne. Deux mois, c'est pour des projets qui prennent habituellement 18 mois, donc il faut regarder aussi la différence, là. En matière d'urbanisme, on peut gagner jusqu'à un an avec la procédure accélérée. »

## **Reddition de comptes**

Le P.L. 66 prévoit également des mécanismes de reddition de comptes, notamment sur les activités de surveillance de l'Autorité des marchés publics.

« Donc, l'AMP se verra donner plus de dents, elle se verra confier un pouvoir de surveillance accru. Elle aura la responsabilité d'examiner les processus d'attribution et d'exécution des contrats et des sous-contrats », précise Sonia LeBel.

« L'AMP pourra même suspendre l'exécution ou résilier les contrats si elle constate des manquements graves. Elle pourra utiliser ses pouvoirs comme elle l'entend en toute liberté. Et elle sera autonome dans l'application de ses pouvoirs et n'aura pas besoin d'attendre un mandat du gouvernement pour le faire pour les projets de la liste en annexe. »

## **Paiement aux entreprises**

De plus, le projet de loi propose « de rendre applicable à certains contrats publics et sous-contrats publics qui découlent des projets d'infrastructure le projet pilote visant à faciliter le paiement aux entreprises parties à des contrats publics de travaux de construction ainsi qu'aux sous-contrats publics qui y sont liés ».

Enfin, il contient des dispositions transitoires concernant notamment les instances d'expropriation en cours qui visent la réalisation du projet de prolongement de la ligne bleue du Métro de Montréal.



ACCUEIL    CATÉGORIES  
MESSAGES DU GOUV.  
INFO / ABONNEMENT  
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [jeudi 24 septembre 2020](#)

---



## P.L. 66 : PROJETS D'INFRASTRUCTURE

# Les groupes réagissent à son dépôt

---

Paru le [jeudi 24 septembre 2020](#) |  
**Catégorie:** Gouvernement &  
Fonction publique

(LCP) Selon la **Fédération des chambres de commerce**, le projet de loi 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure est une occasion « à saisir » pour les parlementaires.

« Bien que le projet de loi ne cible que les 181 projets d'infrastructures publiques, nous croyons que les principes d'efficacité dans les processus d'approbation doivent guider à terme, les changements à effectuer pour l'ensemble des contrats publics, et ultimement, de nombreux projets privés », de l'avis de son président-directeur général, Charles Milliard.

**L'Association des constructeurs de routes et grands travaux** « est satisfaite de voir que le projet pilote élaboré par le gouvernement est applicable à certains contrats publics et sous-contrats publics qui découlent des projets d'infrastructure. Cette mesure permet un meilleur accès aux liquidités. Néanmoins, l'ACRGTQ souhaite que certaines mesures du projet de loi 66, dont celle sur les retards de paiement soit pérennes et étendues à de plus grands projets. »

**L'Union des municipalités du Québec** demande que les mesures d'assouplissement prévues pour les projets du gouvernement s'appliquent aussi pour les projets municipaux, comme c'était prévu avec le défunt projet de loi 61.

« Pour relancer l'économie, le nouveau projet de loi doit disposer d'un effet miroir pour les projets municipaux. Il faut faire travailler tout le monde et mettre en chantier les petits et les grands projets dans toutes les régions », plaide sa présidente, Suzanne Roy.

Pour la **Fédération canadienne de l'entreprise indépendante**, le projet de loi sera une « pièce maîtresse » dans la relance économique au Québec. « Ce ne sont pas moins de 181 projets de transports collectifs, d'écoles et d'hôpitaux qui seront mis en chantier rapidement et qui agiront comme électrochoc sur l'économie régionale. Cela créera des centaines d'emplois partout au Québec », affirme son vice-président Québec, François Vincent.

La **CSN** salue l'octroi à l'Autorité des marchés publics de pouvoirs de contrôle et de surveillance à l'endroit des travaux d'infrastructures privilégiés dans le projet de loi. « Toutefois, il est navrant de constater que le gouvernement entend

toujours escamoter les études d'impact environnemental. Avec une vision aussi réductrice de la relance économique, le jeu n'en vaut certainement pas la chandelle », commente son président, Jacques Létourneau.

« Cette nouvelle version du projet de loi est un geste important pour stimuler notre économie et favoriser une relance axée sur le 'fabriqué au Québec' », de l'avis de Véronique Proulx, présidente-directrice générale de **Manufacturiers et Exportateurs du Québec**.

Par ailleurs, le gouvernement, selon MEQ, « se doit d'aller plus loin dans le projet de loi 66 en se dotant d'une véritable politique publique visant à valoriser l'achat local au sein même des stratégies d'acquisition, des appels d'offres et de l'attribution de contrats publics, notamment en révisant la règle du plus bas soumissionnaire en y incluant des critères liés au développement durable, aux normes environnementales ou encore à la réglementation en matière de santé et sécurité au travail ».

La **FTQ** exprime certaines réserves. « Ce que nous avons sur la table, c'est du béton, des infrastructures. Il ne faudrait pas oublier les services publics et les secteurs qui sont plus mis à mal dans la crise que nous vivons comme l'hôtellerie, la restauration, l'aéronautique, le milieu culturel, pour ne nommer que ceux-là. Dans les faits, nous restons sur notre appétit. On ne peut nier que ce projet de loi répond à des besoins concrets, mais ça reste bien incomplet », déclare son président, Daniel Boyer.

« Le gouvernement va investir massivement pour stimuler l'économie à travers des nouveaux projets d'infrastructures et propose des approches qui devraient permettre d'accélérer certains processus tout en respectant les balises d'intégrité et de protection environnementale. C'est une bonne nouvelle pour l'économie du Québec », selon Karl Blackburn, président et chef de la direction du **Conseil du patronat**.

D'après le président de **l'Association de la construction du Québec**, Jean-François Arbour, « les investissements dans les infrastructures privées, notamment dans le secteur commercial, sont en pertes de vitesse et les mois à venir ne sont pas de meilleur augure. Alors que des temps plus difficiles

sont à prévoir, l'accélération des projets d'infrastructures publiques nous permettra de faire travailler notre monde tout en permettant au Québec de se doter d'infrastructures modernes ».

**L'Association québécoise des cadres scolaires** salue l'allègement des processus pour la construction de plusieurs projets d'infrastructures, mais souhaite que le gouvernement se préoccupe aussi du budget d'entretien des établissements.

« Le manque d'entretien préventif des bâtiments scolaires est un thème que nous abordons régulièrement avec le ministre, et pour lequel nous recherchons activement des solutions. Les cadres scolaires demeurent disponibles pour poursuivre la réflexion », dit son président-directeur général, Jean-François Parent.

-30-

## Autres articles du [jeudi 24 septembre 2020](#)

---



### **SURVIE DES PME**

#### **Où est le plan pour la deuxième vague?**

Paru le jeudi 24 septembre 2020 | [Catégorie:](#)  
Développement économique

---

(LCP) Préoccupée presque exclusivement par la santé depuis la rentrée parlementaire, l'opposition officielle veut maintenant connaître le plan du gouvernement pour soutenir les PME durant la deuxième vague de la pandémie.

« En ce moment, nos entrepreneurs, les employés et leurs familles se demandent juste comment ils vont survivre économiquement, comment ils vont se rendre jusqu'à Noël

...



Secteur public





PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Ces primes, qui devaient arriver à échéance le 30 mars, avaient été prolongées pour six mois, soit jusqu'au 30 septembre, par l'ancien président du Conseil du trésor, Christian Dubé, puisque les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives se poursuivaient.

---

Publié le 23 septembre 2020 à 11h37

LA PRESSE CANADIENNE

Ces primes, qui devaient arriver à échéance le 30 mars, avaient été prolongées pour six mois, soit jusqu'au 30 septembre, par l'ancien président du Conseil du trésor, Christian Dubé, puisque les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives se poursuivaient.

Il s'agit de primes versées aux ouvriers spécialisés, aux psychologues, à ceux qui travaillent en hébergement et soins de longue durée et à ceux qui travaillent auprès d'une clientèle ayant des troubles graves du comportement.

Ces primes visent à attirer des travailleurs dans le secteur public et à les y retenir, malgré la différence de salaire avec le secteur privé. Elles peuvent représenter plusieurs milliers de dollars par année pour un psychologue, par exemple.

Pour les ouvriers spécialisés (plombiers, électriciens), la prime équivaut à 10 % de leur salaire. L'écart de salaire avec l'industrie de la construction peut atteindre 8 \$ l'heure, avait rapporté la FTQ.

Pour ceux qui travaillent en hébergement et soins de longue durée, la prime est de 180 \$ par bloc de 750 heures.

Or, des centrales syndicales affirment avoir reçu un message différent au sujet de l'avenir de ces primes après le 30 septembre.

La FTQ dit avoir eu l'assurance que la rémunération de ses membres ne diminuerait pas, après le 30 septembre, même si ces primes doivent théoriquement arriver à échéance. Elle n'a pas eu d'engagement précis de renouvellement de ces primes pour un nombre donné de mois, mais rapporte avoir reçu l'assurance que la rémunération de ses membres concernés ne serait pas réduite après le 30 septembre, même si les négociations se poursuivent pour renouveler les conventions collectives.

Mais la CSQ, elle, affirme être toujours dans l'ignorance, à une semaine de l'échéance des primes. Elle dit n'avoir eu « aucune garantie », ni quant à la prolongation des

primes ni quant au fait que la rémunération de ses membres concernés ne diminuerait pas après le 30 septembre.

La Centrale des syndicats du Québec affirme que le Conseil du trésor poserait des conditions au renouvellement de ces primes.

Le Conseil du trésor, de son côté, n'a pas voulu « faire la négociation des différentes primes sur la place publique ». Mais il avait indiqué, jeudi dernier, que les discussions à ce sujet étaient toujours en cours avec les organisations syndicales.

« Les parties doivent en évaluer les impacts et en convenir aux tables de négociation. Les discussions à ce sujet sont en cours. Nous souhaitons conclure des ententes avec les syndicats le plus rapidement possible », avait fait savoir la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

leSoleil

## Sept nouveaux cas de COVID-19 au Bas-Saint-Laurent

JOHANNE FOURNIER  
COLLABORATION SPÉCIALE

MATANE - Sept nouveaux cas de COVID-19 se sont ajoutés, mercredi, au bilan du Bas-Saint-Laurent qui s'établit maintenant à 281 cas depuis le début de la pandémie. Ces cas enregistrés au cours des dernières 24 heures proviennent principalement des MRC de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup, de Témiscouata et de Kamouraska.

Dans la journée de mardi, 781 tests de dépistage ont été réalisés. Depuis le début de la pandémie, 182 personnes sont rétablies, deux autres en sont décédées et aucune hospitalisation n'est à signaler actuellement.

Mardi, l'école secondaire Paul-Hubert de Rimouski a fait parvenir une lettre aux élèves et à leurs parents pour les informer qu'une personne qui fréquente l'établissement a reçu un résultat positif au coronavirus. La lettre mentionne que la personne n'a pas fréquenté l'école pendant qu'elle était contagieuse.

Par ailleurs, la direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent confirme que certains de ses gestionnaires ont visité le local laissé vacant par le magasin Best Buy à Rimouski. «Nous sommes à la recherche de locaux de relève si nous devons procéder à un dépistage massif, explique la porte-parole, Ariane Doucet-Michaud. Idéalement, on recherche un endroit assez grand qui nous permet d'accueillir les personnes à l'intérieur pour l'attente.»

leSoleil

## Hausse des signalements d'enfants à la DPJ

STÉPHANIE MARIN  
LA PRESSE CANADIENNE

Les signalements d'enfants à la DPJ ont augmenté de 12 % depuis un an, une hausse significative attribuée en partie au fait que les citoyens sont plus à l'affût des situations de maltraitance depuis la mort tragique de la fillette de Granby.

Toutes les directions de la protection de la jeunesse ont présenté mercredi matin leur bilan pour l'année 2019-2020.

Près de 120 000 signalements d'enfants ont été faits à l'échelle de la province durant cette période.

Cela signifie que tous les jours, la DPJ a été avisée de 324 situations problématiques d'enfants, soit 35 de plus par jour que l'année précédente.

Les signalements ont été faits surtout pour de la négligence, des abus physiques et de mauvais traitements psychologiques.

Lors de la dernière année faisant l'objet du bilan, environ 37 % des signalements ont été retenus. La majorité des enfants (64,7 %) qui ont été pris en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.

Ce n'est pas la première hausse significative des signalements qui est constatée : par exemple, ils ont augmenté de près de 35 % depuis 2015-2016.

Les directions de la DPJ attribuent ces hausses à une multitude de facteurs, notamment la réforme de la santé de 2015 et des changements apportés à la Loi sur la protection de la jeunesse, mais aussi à une sensibilisation accrue de la population.

Car cette année 2019-2020 a tristement été marquée par la mort en avril 2019 d'une petite fille de huit ans à Granby, qui avait pourtant été signalée à la DPJ. Une commission d'enquête spéciale a ensuite été déclenchée en 2019, ce qui a contribué à donner de la visibilité au problème des enfants maltraités.

### *L'effet de la pandémie*

Par contre, lors des premiers mois de la pandémie (avril, mai et juin), les signalements d'enfants ont chuté de 20,5 %, confirmant ce que beaucoup craignaient : le confinement a dissimulé bien des cas de maltraitance.

Habituellement, beaucoup de signalements sont faits par des éducatrices en services de garde, par des enseignants et des animateurs de centres de loisirs - tous fermés au début de la crise sanitaire - qui n'ont alors pas pu voir ce qui se passait et contacter la DPJ.

Il y avait moins de yeux sur ces enfants vulnérables, a expliqué lors d'une conférence de presse Linda See, directrice de la protection de la jeunesse Batshaw Youth and Family Centres CIUSSS de l'Ouest de l'Île de Montréal.

Par contre, les organismes communautaires ont travaillé fort avec les intervenants de la DPJ, mettant sur pied bien des initiatives pour rejoindre des petits vulnérables. Les policiers ont aussi aidé, peut-on lire dans le rapport annuel.

Les responsables des DPJ s'attendent toutefois à une autre hausse des signalements cet automne : la crise sanitaire n'est pas finie, avec son lot de stress et de difficultés, incluant les tensions à la maison causées entre autres par le chômage, et le fait d'être coupés de membres de la famille qui offrent souvent de l'aide.

Mais les écoles déploient déjà leur surveillance sur les enfants qui leur sont confiés.

«On est déjà en augmentation des signalements pour des enfants qui nécessitent de la protection, a indiqué en conférence de presse Sonia Mailloux, directrice de la protection de la jeunesse CISSS de Laval. On met beaucoup l'accent sur les effectifs pour être en mesure d'accueillir ces situations-là et de les traiter rapidement.»

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui représente les intervenants de la protection de la jeunesse, s'inquiète déjà de la deuxième vague de COVID-19 qui s'amorce.

La baisse des signalements au printemps est «préoccupante», selon elle.

Avec le retour des mesures de distanciation et la scolarisation à la maison, l'APTS insiste pour que tout soit mis en oeuvre afin d'éviter que des enfants ne passent entre les mailles du filet.

Mais il faut aussi que le gouvernement s'attaque sérieusement à la pénurie de personnel en protection de la jeunesse et à leur surcharge de travail.

Mercredi, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a dit prendre acte du dernier bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse.

Il rappelle que son gouvernement avait annoncé en juillet 2019 qu'il allait investir 47 millions \$ pour réduire les listes d'attente à la DPJ, ainsi qu'un montant de 18 millions \$ pour renforcer le mentorat et le soutien clinique aux équipes.

leSoleil

## Décrochage scolaire: la pandémie a aggravé bien des inégalités

STÉPHANIE MARIN  
LA PRESSE CANADIENNE

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière toutes sortes d'inégalités qui sont le lot d'élèves québécois, et les a même aggravées : manque d'accès à l'internet et aux services psychosociaux, et la tentation d'aller travailler pour aider la famille quand les parents ont perdu leur emploi. Des organismes qui luttent contre le décrochage enjoignent le gouvernement à agir avant de devoir calculer les statistiques sur les échecs scolaires.

Ce mercredi marque la 2e édition de la «Journée du Refus de l'Échec Scolaire».

Cette année, elle s'effectue sous le thème «Misons sur l'égalité pour s'accrocher» et elle vise à souligner toutes sortes de problèmes qui jouent un rôle dans le décrochage : la pauvreté, le manque d'accès à internet et à des ressources de soutien et la médicalisation des difficultés d'apprentissage des jeunes.

La rentrée est à peine commencée, mais les 56 organismes communautaires de lutte au décrochage au Québec voient déjà les dommages causés par la pandémie.

L'accès internet a été un gros caillou dans l'engrenage : dans beaucoup d'écoles les cours ont été donnés en ligne lorsqu'elles ont dû fermer, et ce fut aussi le moyen utilisé par les enseignants pour rejoindre les élèves et s'assurer qu'ils allaient bien. Mais les organismes estiment qu'encore 54 700 foyers avec au moins un enfant de 15 ans et moins ne sont pas branchés à internet haute vitesse.

Par manque de connaissances, certains parents moins scolarisés ne pouvaient aider leurs jeunes à naviguer sur l'internet.

Vous imaginez une mère monoparentale, qui a deux emplois et trois enfants de niveaux scolaires différents? Elle n'aura pas le temps de les aider avec leurs devoirs ni avec les difficultés de l'enseignement en ligne, illustre Samuel Carrier, directeur général de l'organisme communautaire de lutte au décrochage «Je Passe-Partout», qui offre du soutien scolaire et familial.

Et puis, lorsque l'école a fermé, des enfants n'avaient plus accès aux professionnels qui les aidaient, comme des orthopédagogues. Les familles les mieux nanties ont pu se tourner vers le privé, mais pas les autres.

Des milliers de jeunes ont ainsi été privés de ressources pédagogiques, soutient Mélanie Marsolais, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD).

«La pandémie a été dure pour tous, mais cela a été pire pour eux».

Le risque de décrochage est bien présent : «ils se savent en retard, explique M. Carrier. Ils ont eu moins d'encadrement et retournent dans un contexte qui n'est pas facile». Beaucoup de jeunes ne se sentent pas prêts pour la rentrée.

«On a vu beaucoup de différences de niveau des connaissances au moment du retour à l'école cet automne, dit-il. Les jeunes en retard sont encore plus en retard».

Cela a un impact sur leur perception de leur propre valeur, ce qui a ensuite un impact sur leur réussite scolaire.

### **Quitter l'école pour aller sur le marché du travail**

Par ailleurs, sur le terrain, des intervenants constatent que des jeunes ont quitté l'école pour aller sur le marché du travail et aider leurs parents.

«La persévérance, c'est vraiment un enjeu», dit M. Carrier, qui craint de «perdre des jeunes».

Charlotte, âgée de 11 ans, fréquente l'organisme «Je Passe-Partout».

Elle trouve qu'elle a moins appris l'année dernière, après que la pandémie eut forcé la fermeture de son école.

**« On a vu beaucoup de différences de niveau des connaissances au moment du retour à l'école cet automne. Les jeunes en retard sont encore plus en retard »**

**— Samuel Carrier, directeur général de l'organisme communautaire de lutte au décrochage «Je Passe-Partout»**

Elle a eu des cours en ligne, mais pas tout de suite : cela a pris un peu de temps avant d'être mis en place, «quelques mois», dit-elle. Et ils étaient durs à suivre parfois, quand d'autres élèves faisaient d'autres choses en même temps et parlaient trop fort durant les cours : «c'était parfois difficile d'entendre le professeur», raconte la fillette qui s'exprime dans un français soigné.

Elle a aussi trouvé la rentrée plus difficile cette année. «Il y a beaucoup trop de règles à respecter», explique-t-elle, tout en se disant capable d'affronter la session.

### ***Des pistes de solutions***

«Les derniers mois ont été critiques pour des milliers de jeunes Québécois qui, regrettamment, feront les frais de nombreuses injustices de notre système éducatif», déplore Mme Marsolais.

Les difficultés qu'ils ont rencontrées dépassent toute la persévérance et la volonté individuelle des jeunes, des parents et des équipes-écoles, croit-elle.

Elle ne veut pas que les jeunes se sentent seuls, et portent sur leurs épaules le poids de l'échec : ce n'est pas juste une question de motivation et de détermination, a-t-elle répété en entrevue. Il y a des jeunes qui n'ont pas eu le soutien auquel ils ont droit.

Actuellement, les organismes communautaires qui les aident sont pleins à craquer. «D'habitude, ça arrive plus tard dans l'année».

Ils se donnent à fond, tout comme les enseignants, souligne Mme Marsolais. «Ils prennent soin des jeunes». Mais beaucoup sont déjà épuisés, et l'école n'est recommencée que depuis trois semaines.

Pour réduire les inégalités de chance, elle propose plusieurs pistes : lutter contre la pauvreté et arrêter de placer les jeunes dans des classes séparées selon leur rendement et leur statut socioéconomique.

Il faut aussi veiller à ce que tous les jeunes aient accès à un appareil numérique, et à l'internet haute vitesse.

Elle suggère aussi de garantir un accès gratuit et universel à des services de soutien psychosociaux - plutôt que des médicaments - pour tous les jeunes. «Ils ont vécu beaucoup de stress, d'isolement et d'anxiété pendant la pandémie», dit-elle pour expliquer ce besoin.

Mme Marsolais et M. Carrier tiennent à souligner plusieurs initiatives du gouvernement qui ont fait du bien : l'achat en masse et la distribution de tablettes pour les élèves qui n'en avaient pas, et, à la rentrée, des clés d'accès internet sont prévues, ainsi que le retour des programmes d'aide alimentaire dans les écoles en octobre.



leSoleil

## Pas de saison de football et soccer scolaire dans Québec-Chaudière-Appalaches

CARL TARDIF  
LE SOLEIL

Il n'y aura pas de saison officielle de football et de soccer scolaire dans la région de Québec-Chaudière-Appalaches. Confronté à un trop grand nombre d'écoles ne pouvant pas disputer de matchs en raison de cas de COVID-19, le RSEQ-QCA a avisé ses membres, mercredi matin, qu'il lui était désormais financièrement et logistiquement impossible de confectionner des calendriers pour l'automne afin de respecter ce fameux point 70, imposé par le ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs.

Il sera quand même possible aux équipes de disputer des matchs hors-concours, pourvu qu'il n'y ait aucun cas de COVID dans les deux écoles impliquées. Le RSEQ-QCA pourra y assigner des arbitres, mais les écoles concernées devront en assumer les coûts.

«Avec le maintien de la clause 70, plus de 50% de nos équipes ne peuvent pas jouer, en fin de semaine. Ça fait un mois qu'on fait et refait des calendriers, on ne peut plus continuer ainsi. Autant au niveau financier qu'organisationnel, ce n'est plus tenable, ce n'est plus viable», indique Mathieu Rousseau, le directeur général de la branche Québec-Chaudière-Appalaches du Réseau de sport étudiant du Québec.

Le RSEQ obtient une subvention gouvernementale qui compte pour 3% de son budget. Le reste provient d'un système utilisateur-payeur, la facturation étant envoyée aux différentes ligues scolaires.

«Il est impossible de faire une planification dans les circonstances. Je dirais que 75% de nos problèmes viennent de la clause 70. Selon le calendrier qu'on avait, lundi, 50% des équipes ne pouvaient pas jouer. Depuis le début, il y a des embûches, on est arrivé au bout de ce qu'on pouvait faire pour les sports d'automne. On verra plus tard pour les sports d'hiver», ajoutait Rousseau.

### **Blizzard**

Dans le réseau, on comprenait bien la position du RSEQ-QCA. Au Séminaire Saint-François, le directeur général a appris l'annulation de la saison par l'entremise d'un étudiant plus rapide que lui sur les réseaux sociaux...

«J'ai déjà été président de l'association, je ne peux pas leur en vouloir. Mais ils sont comme nous, ils sont attachés à une clause [70] très sournoise et qui est apparue après l'annonce du vendredi où le sport étudiant pouvait reprendre. Cette clause attache tout le monde. Chez nous, comme il y a des cas de COVID, on ne pourra même pas faire des matchs hors-concours, on ne peut rien faire à part un match intra-équipe et on tentera que ça ressemble le plus possible à un match régulier», expliquait Luc Savoie.

Il constatait que le temps se faisait tard pour les sports d'automne, mais il n'est pas rassuré pour autant pour la suite des choses.

«Je suis craintif pour les autres sports [d'hiver] à l'intérieur. Je me mets à la place des étudiants-athlètes qui ont vu leur saison prendre fin abruptement en secondaire IV, en mars dernier, et qui gardait l'espoir d'une saison en secondaire V. Ça fait quatre semaines qu'ils sont trébuchés là-dedans, ça doit pourtant être les plus belles années de leur vie, qu'on leur répète... Il aurait dû y avoir une directive claire dès le début. Je le fais avec mon équipe-école, on planifie en regardant loin devant, on appelle ça de la planification stratégique», ajoutait Savoie à propos de ces règles qui changent quasiment de façon quotidienne. Il doit aussi motiver ses troupes, et ce, même s'il doit aussi trouver la sienne à travers tout cela.

### **Athlétiques**

À la polyvalente de L'Ancienne-Lorette, on s'est réuni, mercredi, histoire de planifier les prochaines semaines. À compter de vendredi, le nom de l'école ne figurera plus sur la liste des cas de COVID et il sera possible de disputer des matchs amicaux.

«On s’y attendait, et au moins, on n’a pas perdu complètement le droit de faire du sport, on va s’arranger pour que nos joueurs ne perdent pas leur automne. On a prévu des matchs pour nos trois équipes [benjamin, cadet et juvénile], on va y aller une semaine à la fois dans l’espoir de pouvoir en jouer chaque week-end, tant que la loi le permet. Et si c’était impossible, on fera du football intra-mural à neuf, on s’organisera. Ça devient lourd, comme situation, on ne sait plus trop quoi répondre aux jeunes, mais au-delà de notre frustration, il faut les faire bouger, tout en espérant que ça ne s’aggrave pas d’ici là», notait Bernard Gravel, responsable du programme de football des Athlétiques à l’école secondaire de L’Ancienne-Lorette.

### **Arsenal**

À l’Académie Saint-Louis, le responsable des sports se disait aussi inquiet pour les sports d’hiver, dont les saisons commencent en novembre.

«Jusqu’à mardi soir, j’ai cru qu’il y aurait une saison d’automne, j’avais espoir les négociations entre le RSEQ et le ministère pourraient faire amender la clause 70. Pourtant, on n’est qu’à un mot pour qu’il y ait du sport scolaire. On n’a qu’à changer le mot école pour équipe. Oui, il y aurait des matchs annulés pour des cas de COVID, c’est inévitable, mais ce serait en plus petite quantité qu’actuellement», notait Daniel Fleury, un ancien joueur du Rouge et Or football tout comme Gravel.

Pendant ce temps, le sport associatif régional peut se poursuivre, et ce, même si des jeunes qui fréquentent des écoles touchées par le coronavirus y participent. Les équipes de l’Arsenal auront le feu vert à compter du 30 septembre, si aucun autre cas ne se présente d’ici là.

«Les jeunes sont déçus et frustrés. Ils se fient sur les décideurs pour les guider, pour prendre les bonnes mesures, mais en leur enlevant le sport étudiant, le gouvernement risque aussi de perdre le levier qu’il avait sur eux. Il n’y a pas un jeune qui voulait être celui qui empêcherait son équipe de jouer des matchs, personne ne voulait être responsable de cela. J’espère qu’ils [les jeunes] feront attention quand même, on va les pousser vers l’entraînement, on va les faire bouger, mais ils font du sport d’abord pour se mesurer aux autres. Je suis inquiet pour tout le sport étudiant, tant que la clause 70 sera présente», ajoutait celui, qui en dénonçant l’incohérence de cette règle, ne souhaite pas pour autant que le sport association (civil) en paie le prix.

### **Soccer**

En plus de l’interdiction pour une école de disputer des matchs s’il y a un cas de COVID dans celle-ci, et qu’il est ou non en lien avec le sport ou l’équipe, le RSEQ avait aussi appris, ces dernières heures, que les tournois de soccer d’un jour qui avaient été planifiés ne pouvaient plus avoir lieu en raison de la limite de 25 personnes sur un lieu de rassemblement.

«Au football, c’était possible de le faire, car on accepte le principe de deux équipes, mais au soccer, c’était un tournoi, donc plus de deux équipes, alors ça ne respectait pas ce critère, ni celui de 25 personnes incluant les athlètes. Et ça devait avoir lieu dans les deux ou trois prochaines semaines, car la saison finit habituellement à l’Action de grâce», précisait le directeur général du RSEQ-QCA.

# Teachers, parents on edge after COVID surge in schools

RENÉ BRUEMMER

Four weeks into the fall semester, Olivier Drouin's coronavirus tracking website has listed 416 elementary and high schools that have reported at least one case of COVID-19.

In the last five days, the number of schools jumped by more than 100.

"It's exponential," said Drouin, who started his covidcolesquebec.org website to track schools reporting cases because the government isn't releasing the information. "The geographical spread is directly linked to Quebec's colour code alert system, so you can see an increase in Quebec City, in Laval and in Montreal."

More than 25 per cent of schools in the Quebec City region have already recorded at least one case, he said.

As the parent of two teenagers, Drouin is worried about what he sees as a lack of planning by the provincial government on how to deal with a major second wave. Especially with cases like the Polyvalente Hyacinthe-Delorme in St-Hyacinthe, where officials reported an outbreak among 15 students this week, forcing 364 students into isolation.

"My main concern is there is no plan that ties Quebec's alert colour code system with school measures," he said. "So when do kids start wearing masks in schools? When do schools close? This information does not exist."

Drouin's concern is shared by many, illustrated by the fact his site is up to 3 million page views and logs 50,000 hits daily. Several epidemiologists have been questioning Quebec's decision not to enforce masks in classrooms.

"It seems like a measure that

doesn't cost anything, is easy to implement and would reduce the risk of transmission in schools," Drouin said.

When he announced the provincial plan on Aug. 10, Education Minister Jean-François Roberge said masks would not be mandatory in classrooms, because "we want to preserve the ease of communication. Face-to-face contact, facial expressions, are important."

Drouin speculates the cause may be more about ensuring votes.

"I would think it's a political decision based on satisfying as many people as possible," he said. "But it's putting children, and everyone in the school system, at risk."

Montreal public health director Dr. Mylène Drouin said on Monday she didn't favour mandating masks because of the 14 school outbreaks recorded in Montreal, 12 were small and easily controlled through contact tracing.

"I would say our schools are secure," she said.

Heidi Yetman, president of the Quebec Provincial Association of Teachers working in the English education system, said she and her members were less confident.

A survey of 2,600 members of the association completed last week found 40 per cent did not feel the protocols put in place by the Quebec government were sufficient. Chief among the concerns is that social distancing between students is practically non-existent, members said, with students from different classes mingling or being shifted all together into after-school daycare programs. In addition, 70 per cent of teachers said they could not maintain a two-metre distance from their students.

The teachers' main wish is for smaller class sizes to allow distancing. At present, many classrooms

have more than 30 students. Although it's not a formal position of the association, Yetman would like to see full-time mask rules enforced.

"Teachers are scared," she said. "They're not saying: 'If I'm going to get COVID.' It's: 'When I'm going to get COVID.'"

To date, 750 students and 185 staff, out of a total population of 1.5 million in the school system, have tested positive, Quebec's health department reported. A total of 325 classes have been sent home, 52 of them in the last week.

Asked Wednesday whether the government would mandate masks, Quebec deputy premier Geneviève Guilbault said only that the government is having "a lot of discussions with public health. But, of course, it would be a decision made by public health."

In Ontario, where masks are mandatory at all times for students in grades 4-12, two schools have been closed to date because of outbreaks.

Officials always knew there would be cases in schools, said Isaac Bogoch, an infectious disease physician and researcher with the University of Toronto. "But the more important metric to watch is the rate at which it is being transmitted inside schools," he said. In that respect, neither Quebec nor Ontario have registered multiple cases yet.

"The key thing is how robust are the provincial protocols going to be implemented at the level of the school to prevent this from happening," he said. "If you've got classes of 30 people and they're not wearing masks, even if they're all seated at their desks, you can't be surprised to see cases of COVID-19 transmitted in the school setting."

The wearing of masks has been largely a non-issue among Ontario students, Bogoch said.

"They're resilient."

Sumon Chakrabarti, an infectious diseases specialist with Trillium Health Partners in Mississauga, Ont., noted most schools



are doing well and said the best solution was to limit class sizes. While masks can help, they're not necessarily a cure-all.

"Masks help when you're in a situation where everything else is in line," he said. "If you're in a room with 35 kids in a small, poorly ventilated room, then the masks aren't going to save you. That is the biggest thing governments are struggling with."

Masks decrease risk by reducing the generation of aerosols by infected people, said David Fisman,

epidemiologist at the Dalla Lana School of Public Health at the University of Toronto.

"I am not surprised that crowding kids together without masks is spurring infections," he said. "It will take a few weeks to percolate through to parents and grandparents, but this is a very foolish way to proceed."

"Ontario and Quebec are both doing bizarrely badly with this."

*Philip Authier of the Montreal Gazette contributed to this report*  
*rbruemmer@postmedia.com*



"Teachers are scared," says Heidi Yetman, president of the Quebec Provincial Association of Teachers. "They're not saying: 'If I'm going to get COVID.' It's: 'When I'm going to get COVID.'" *JOHN MAHONEY*

# CAQ government tables new bill to fast-track infrastructure projects

PHILIP AUTHIER

QUEBEC Rebuffed once by the opposition, the Legault government has tabled new legislation designed to speed up public works projects and fend off the economic downturn caused by COVID-19.

Bill 61, the controversial legislation killed by the three opposition parties last spring because they said it gave the government too much power and endangered environmental protection, has been rewritten.

The new stripped-down version carries a new number, Bill 66, and the title “An Act respecting the acceleration of certain infrastructure projects.” It covers a host of projects, including schools and hospitals and roads and seniors’ residences. The old bill targeted 202 projects; the new one has 181.

“Without this little necessary electroshock, the situation on work sites will be very difficult,” Treasury Board president Sonia LeBel said at a news conference after tabling the proposed legislation the government believes to be essential for its economic relaunch.

“It is possible to speed up the launch of projects without compromising integrity and without compromising on the environment. The bill is self-supporting, closed, targeted and centred.”

Gone, for example, is a clause allowing the government to extend the province’s health emergency indefinitely, thus ensuring itself sweeping powers.

To speed up projects, landown-

ers are still not allowed to contest expropriations for things like road expansions in the courts, but now they will be allowed to challenge the level of compensation they are offered to get a better deal.

To get around the dangers of corruption — another beef of the opposition parties and interest groups — the government proposes to hand the *Autorité des marchés publics* (AMP) “oversight functions and powers in respect of public contracts,” the bill states.

The public tendering process stands.

“Transparency and integrity are at the heart of this process,” said LeBel, who in her former life was chief prosecutor at the *Charbonneau Commission* into collusion in the construction industry.

As far as environmental impact assessment goes, the new draft still aims to cut red tape and long consultation procedures. For example, a public body would no longer have to obtain separate authorizations from the ministry of the environment for each separate stage of a project.

A single statement from the ministry will suffice, which means a lot less paperwork and red tape.

Environmental impact assessment stays in the hands of the independent *Bureau d’audiences publiques sur l’environnement*, but its work is streamlined.

For example, when it comes to the 181 projects on the list, selected affected groups would be invited to offer their views as opposed to opening up the debate for all, LeBel said. The hearings would also be

focused on environmental issues.

“The standards remain the same. We simply adjust the way of working to be able to save time,” LeBel said. “We change the approach without compromising the environment.”

LeBel, however, announced the government wants to exempt two specific projects from the formal BAPE impact-assessment process: upgrades to Highway 117 between Labelle and Rivière-Rouge in the Laurentians and improvements to Highway 30 between Brossard and Boucherville.

Both are considered urgent because of a string of road accidents. LeBel said the ministry of the environment will nevertheless supervise the projects to dampen the impact.

The bill would shave 20 months off completion of the two projects. Overall, Quebec says if adopted the new legislation will mean all 181 projects are completed between two and 36 months sooner.

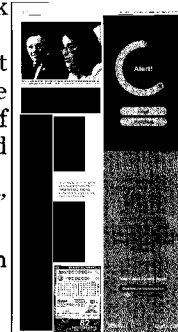
Reaction to the bill was swift, with business groups welcoming Quebec’s efforts to keep the economy going during the pandemic.

Parti Québécois house leader Martin Ouellet crowed that the wholesale rewrite proves the opposition parties were right to block the old version of the bill.

But he said one thing has not changed: the bill is still full of the Coalition *Avenir Québec*’s list of pet projects and they want to speed them up for political reasons.

“It’s electoralist in the end,” Ouellet told reporters.

In a group statement, seven



environmental groups including Équiterre and Greenpeace expressed their displeasure, saying the Legault government is again “presenting respect for the environment as an obstacle to the (economic) relaunch.”

*pauthier@postmedia.com*

*Twitter.com/philipauthier*



Treasury Board president Sonia LeBel has tabled Bill 66, a more modest successor to Bill 61, which aims to speed up public works projects. *JACQUES BOISSINOT/THE CANADIAN PRESS*

# English school board elections: What you need to know to vote

KATHERINE WILTON

For the first time in six years, eligible voters will cast ballots to elect school commissioners and a chairperson in Quebec's nine English school boards.

But with outdated voter lists, myriad rules about voting eligibility and questions about casting a ballot during a pandemic, election organizers are scrambling to have everything ready for Nov. 1.

Under Bill 40, school board elections have been abolished in former French school boards (now called service centres).

However, they're proceeding in English school boards because a Quebec Superior Court judge and the Quebec Court of Appeal have ruled that the government can't implement Bill 40 in the English school system until a final legal ruling is made on Bill 40.

The Quebec English School Boards Association has argued that turning school boards into service centres violates the English community's constitutional right to manage and control their school boards.

A total of 95 commissioners and nine board chairs will be elected across the province by about 295,000 eligible voters.

School commissioners are elected by voters in their local ward, while the board's chairperson is elected by universal suffrage. Candidates have until Sunday to submit nomination papers.

Since the last school board elections were held in 2014, how do you know whether your name is on the English electoral list or if you're eligible to vote?

The Montreal Gazette spoke

with officials at Elections Quebec and the English Montreal School Board to get some answers.

■ In order to vote, you must be registered on the electoral list of your local school board. If you have voted in previous school board elections, your name will be on the electoral list.

■ Parents whose children attend an English public school are automatically registered to vote.

■ If your child attends a French public school, you can't vote in an English school board election.

■ However, once your child completes French public school, you can vote in English school board elections provided that you register.

■ If your child did not attend schools governed by an English or French school board, you can be added to the electoral list by filling out a form on your local board's website by Oct. 13.

■ Young voters who graduated from an English high school since 2007 have been placed on the voting list of the French board in their neighbourhood. These voters can apply to vote in the Nov. 1 election.

■ School boards will send out a notice by Oct. 3 detailing who is registered to vote at your address. If you want to have your name added to the list, you can do so during the revision period from Oct. 3-13.

■ A reminder notice, which will include the address of the polling station, will be mailed prior to the advance poll on Oct. 25. Voting that day is from 9:30 a.m. to 8 p.m.

In order to keep voters and poll workers safe, voters will have to wear a mask. You will have to sanitize your hands before you're handed the ballot and after you drop it in the ballot box.

You should take your own pencil to the polling station.

Voting by mail is available to people living in CHSLDs and private seniors' residences that are registered with the Quebec health department.

You can also vote by mail if you're quarantining for 14 days because of travel outside Canada.

To be eligible, you must register with your school board by Oct. 22.

[kwilton@postmedia.com](mailto:kwilton@postmedia.com)



Voters wait at St. Monica Elementary School during the advance polls for school board elections in 2014. This year, a total of 95 commissioners and nine board chairs will be elected on Nov. 1. PETER MCCABE FILES

SIGN UP FOR THE CLASS OF AWESOME WITH A NEW SAMSUNG GALAXY PHONE.

# Daily new COVID-19 cases triple in past month

## 'AT A CROSSROADS'

COLIN PERKEL

TORONTO • A dramatic tripling of daily new cases of COVID-19 in the past month, mostly among young people, prompted warnings on Wednesday that Canada is staring at a major second wave of the pandemic.

Canada's chief public health officer, Dr. Theresa Tam, said the country had seen an average of more than 1,100 new cases of the novel coronavirus a day this past week compared with about 380 a day in mid-August.

"Canada is at a crossroads with the COVID-19 epidemic trajectory," Tam said. "Unless public health and individual protective measures are strengthened and we work together to slow the spread of the virus, the situation is on track for a big resurgence in a number of provinces."

While the new cases were primarily among young adults, more than 400 schools in Quebec and another 153 in Ontario reported at least one case of the illness. The figures from the group COVID Écoles Quebec and the Ontario government came as authorities seek ways to curb the spread among young people.

Data from Ontario show cases among those in their 20s have risen in the past month, with one expert attributing part of it to the reopening of schools and universities.

In an effort to tackle the problem, several provinces and universities have warned of stiff fines for violating anti-COVID restrictions. However, Quebec said it wouldn't allow police to enter homes without a warrant to break up gatherings that violate the measures.

In all, COVID has killed about 9,250 people and affected about 150,000 in Canada.

Quebec, with more than 69,000 cases, has accounted for about 48 per cent of the total cases but 63 per cent of the deaths. Ontario's more than 48,000 reported cases account for 33 per cent nationally, and 31 per cent of fatalities.

*The Canadian Press*





laVoixde l'Est

## Une «course contre la montre» pour éviter la propagation de la COVID-19

JEAN-FRANÇOIS GUILLET  
LA VOIX DE L'EST

Alors que le Québec entre dans une «seconde vague» de COVID-19, comment gère-t-on les cas positifs dans les écoles? À qui confie-t-on les enquêtes épidémiologiques? Il y a aussi de quoi perdre son latin en tentant de décortiquer le lexique lié au coronavirus. Qu'est-ce qu'une éclosion, un agrégat? Le directeur de la santé publique en Estrie, Dr Alain Poirier, fait le point.

Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes sont maintenus dans leurs groupes respectifs en classe, afin de restreindre les contacts entre eux. Ces cellules sont quasi hermétiques, mais pas infaillibles, car les enfants retournent chaque jour dans leur famille. Le nombre de cas est donc en hausse depuis quelques jours dans certains établissements d'enseignement.

Dès qu'un jeune est testé positif, une «course contre la montre» s'enclenche pour éviter la propagation. «Avant que l'enquête soit terminée pour chaque cas, on doit déterminer si les autres enfants de la même classe ont été en contacts étroits. Même chose pour le professeur. Les démarches se font rapidement pour protéger les jeunes et leurs proches», indique Alain Poirier.

Les renseignements que détiennent l'école et la santé publique peuvent toutefois diverger. «Si un enfant se fait dépister parce qu'il a des symptômes de COVID et que le test s'avère négatif, une équipe fait le suivi auprès des parents. L'école est alors informée, car l'enfant doit être retiré le temps d'avoir le résultat. S'il y a un cas positif, la santé publique reçoit l'information. Avant que l'enquête soit enclenchée, un avis est envoyé à l'école pour entamer la recherche de contacts», précise le directeur de la santé publique.

### Enquêtes

Jusqu'ici, la direction de la santé publique de l'Estrie dit avoir une bonne collaboration des écoles sur son territoire, notamment en ce qui concerne les investigations liées aux cas positifs. De son côté, le centre de services scolaire du Val-des-Cerfs a décliné notre demande d'entrevue.

Le nombre de personnes qui mènent ces enquêtes varie selon la quantité de cas quotidiens. À titre d'exemple, huit enquêteurs étaient actifs mercredi matin en Estrie. Les équipes sont composées de médecins, mais principalement d'infirmières retirées de leur milieu de travail, entre autres parce qu'elles sont immunosupprimées ou enceintes.

Les enquêtes se font par téléphone auprès des personnes infectées et des individus qui ont été en contact avec eux. «C'est extrêmement rigoureux. Il y a des dizaines de pages de questions à remplir», a mentionné le Dr Poirier.

### Trois types

Lorsqu'il y a des cas positifs, la santé publique doit déterminer quels types de contacts ont eu ces gens avec leur entourage. On les catégorise alors selon trois classes.

Cas «légers» : il s'agit de gens qui ont été exposés moins de 15 minutes à une personne qui a contracté le coronavirus. Ces individus ne sont pas isolés et ne requièrent pas de tests de dépistage.

Cas «modérés» : ces individus ont été en contact avec une personne infectée plus de 15 minutes, à moins de deux mètres. La santé publique demande alors qu'elles soient en confinement, à moins de cas particuliers.

Cas «étroits» : on parle la majeure partie du temps de la famille ou de gens très proches. Ces personnes doivent impérativement être confinées durant 14 jours pour prévenir une possible incubation du virus.

Outre les enquêteurs, plusieurs employés de la santé publique sont à pied d'œuvre chaque jour pour mener à bien les opérations liées à la COVID-19. Celles-ci sont réparties dans une douzaine d'équipes, évoluant dans différentes sphères: coordination, expertise, surveillance de la qualité des données, entre autres.

Des gens font également le suivi selon les milieux : en entreprise, dans les lieux de vie (CHSLD, ressources intermédiaires) et le domaine communautaire (garderies, écoles et municipalités).

## **Conscientisation**

Plusieurs enfants et adolescents qui contractent le coronavirus ne développent aucun symptôme. Jusqu'ici, la plus jeune victime de la COVID-19 au Québec était âgée de 19 ans.

Bien que la santé publique indique que la «seconde vague» anticipée frappe les collectivités aux quatre coins de la province, certains jeunes ne semblent pas se soucier des règles sanitaires évoquées par le gouvernement, notamment la distanciation de deux mètres entre les individus. Il suffit d'observer les étudiants près des écoles secondaires, souvent attroupés par dizaines, sans couvre-visage.

Or, comment sensibiliser ces jeunes pour éviter une possible propagation exponentielle du virus chez cette clientèle? «On se fie beaucoup sur les profs qui sont notre armée sur le terrain. Mais, on ne peut pas mettre de policier derrière chaque enfant», fait valoir Alain Poirier.

«Ça demeure un défi de rejoindre les jeunes où ils sont. Ce n'est pas simple. On espère que ces centaines d'élèves dehors vont porter leurs masques et améliorer leur comportement», ajoute-t-il.

## **Relâchement observé**

On assiste d'ailleurs depuis quelques semaines à un «relâchement» de l'application des règles sanitaires, souligne le Dr Poirier. «Mais on doit se ressaisir», dit-il.

Bien que l'Estrie soit en niveau de préalerte «jaune», l'orange et le rouge étant les stades supérieurs, le bilan des cas de COVID-19 des derniers jours demeure positif, souligne le directeur de santé publique.

«Notre ligne est assez droite. On n'est pas collés sur le vert ni sur l'orange. Mais, je ne veux pas applaudir trop vite. On peut avoir des surprises au détour. On a tous des questions à se poser. On ne veut pas revivre ce que l'on a vécu en mars. On doit tous embarquer dans le même bateau.»

## **Lexique**

Pour le néophyte en matière de jargon médical, saisir les subtilités liées aux termes employés en période de pandémie n'est pas une sinécure. À ce chapitre, comment départager une éclosion d'un agrégat?

On parle d'une éclosion lorsqu'on dénombre «au moins deux cas confirmés, en moins de 14 jours, ne pouvant être expliqués par un lien en dehors du milieu (par exemple, deux cas d'une même famille)», explique Dr Poirier.

«Une éclosion signifie que la direction de santé publique a identifié une transmission de COVID-19 dans le milieu», que soit à la garderie ou à l'école, résume-t-il.

L'approche diffère en ce qui concerne les personnes vivant en CHSLD. «Chez les aînés, aussitôt qu'il y a un cas dans un centre d'hébergement, on agit comme s'il y a une éclosion, car les gens ne sortent pratiquement pas de ce milieu», fait valoir le directeur de la santé publique.

On voit également poindre des «agrégats» de cas de COVID dans certains quartiers. Il s'agit en fait d'une statistique réalisée à partir des adresses de gens infectés par le coronavirus.

«Si on voit une hausse significative du nombre de cas dans un quartier, qui va au-delà du hasard, il s'agit d'un agrégat. On mène alors une enquête pour déterminer s'il y a des liens entre eux», explique le Dr Poirier.

leDroit

# Ottawa-Gatineau: 80 cas de COVID-19 signalés depuis la rentrée scolaire

DANIEL LEBLANC

Le Droit

Un total de 80 cas de diagnostics positifs à la COVID-19 ont été signalés dans les écoles des deux côtés de la rivière des Outaouais depuis la rentrée scolaire. Du nombre, deux nouveaux cas se sont ajoutés mercredi à l'école du Marais, dans le secteur Aylmer.

Deux écoliers de l'établissement ont contracté le virus, a précisé le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), dix jours après qu'un autre élève de l'école eut lui aussi dû être retiré par mesure préventive.

«Après enquête de la Santé publique, les élèves qui ont été en contact étroit avec les personnes atteintes doivent être retirés de l'école. Les parents de ces élèves sont présentement contactés par l'école», a indiqué le CSSPO dans une lettre envoyée aux parents.

Au total, depuis le retour en classe, 29 cas ont été répertoriés dans le réseau scolaire de l'Outaouais, y compris à la Commission scolaire Western Quebec (CSWQ).

Du côté ontarien, 51 cas de COVID-19 ont été signalés par la Santé publique, la majorité (24) au sein du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE). Les conseils scolaires anglophones d'Ottawa en cumulent 16, selon la liste mise à jour quotidiennement par le gouvernement ontarien.

En Ontario, 180 cas de nouveau coronavirus dans 153 écoles ont jusqu'à maintenant été recensés, alors qu'au Québec, 325 classes ont dû être fermées depuis le début septembre, pour un total de 935 cas rapportés.

leQuotidien

## Les chauffeurs d'autobus veulent plus d'informations sur les cas de COVID-19 dans les écoles

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - Des conducteurs d'autobus et de berlines scolaires demandent à être informés s'ils ont transporté des élèves atteints de la COVID-19.

La Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), qui représente 3500 de ces travailleurs, souligne que le gouvernement demande déjà aux écoles d'avertir tous les parents et membres du personnel quand une infection y est signalée.

Il n'est toutefois pas obligatoire d'aviser les fournisseurs des centres de services scolaires, comme les transporteurs, déplore-t-elle dans un communiqué transmis mercredi matin.

Les chauffeurs sont pourtant eux aussi exposés à des élèves pour une période prolongée, parfois à moins de deux mètres, et les plus jeunes ne sont pas tenus de se couvrir le visage avant la 5e année du primaire.

Sans compter que l'information serait facile à établir, plaide la fédération syndicale, grâce à un système informatisé qui permet de savoir dans quel circuit se trouve chaque élève.

Le président du secteur du transport scolaire de la FEESP-CSN, Stephen P. Gauley, relève que plusieurs conducteurs sont d'un âge avancé, ce qui les rend plus vulnérables face au nouveau coronavirus.

Selon les plus récentes données du ministère de l'Éducation, 817 cas de COVID-19 ont été recensés à travers le réseau scolaire depuis la rentrée. De ce nombre, 507 étaient toujours actifs en date de lundi après-midi.

Ces chiffres comprennent tant les élèves que les membres du personnel, répartis à travers les établissements préscolaires, primaires, et secondaires, de même que les centres de formation professionnelle et aux adultes.

leQuotidien

## Un deuxième cas confirmé à l'École polyvalente des Quatre-Vents

GUILLAUME ROY  
INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL - LE  
QUOTIDIEN

La direction de l'École polyvalente des Quatre-Vents a confirmé un deuxième cas de COVID-19, lors d'une conférence de presse virtuelle tenue mercredi après-midi. Le jeune en question provient d'une autre classe et d'un autre niveau que le cas de 4e secondaire déclaré dimanche dernier, mais il a été impossible d'obtenir plus de précisions.

La direction de l'École polyvalente des Quatre-Vents a reçu la confirmation qu'un de ses élèves était positif à la COVID-19 sur l'heure du midi, mercredi. Selon les informations transmises par le directeur, Carl Bouchard, l'élève n'avait aucun lien avec le cas déclaré dimanche dernier. « Il ne provient pas du même groupe ni de la même année scolaire, et selon ce que l'on sait, ils n'ont pas d'amis communs », a-t-il dit.

**« Dès que le virus s'installe, d'autres cas surgissent. »**

— Sylvain Ouellet

De plus, le jeune dont le cas a été confirmé ne s'est pas présenté à l'école depuis le 18 septembre, vendredi dernier. Lorsqu'un jeune infecté a une fratrie dans une autre école, l'institution scolaire en est aussi informée, afin de prendre les mesures adéquates, a ajouté Carl Bouchard. Ainsi, toute la famille du jeune infecté devra se mettre en isolement.

« On n'a pas d'indice que le virus se transmet à l'école en ce moment », a toutefois remarqué Carl Bouchard, en insistant que toutes les mesures sont prises pour éviter la contamination. « On a l'impression qu'on récolte des informations sur des choses qui se sont passées antérieurement », ajoute-t-il.

Bien que l'école fait tout en son possible pour respecter les normes sanitaires, M. Bouchard reconnaît que la distanciation demeure un défi de tous les instants, surtout lors des récréations ou sur l'heure du dîner. « On ne peut plus dire qu'il n'y a plus de cas à Saint-Félicien », note le directeur, en espérant que ses élèves redoubleront d'efforts pour éviter la propagation du virus.

Étant donné que la polyvalente a décidé de reporter les activités parascolaires en début d'année, seule la classe du jeune semble touchée pour l'instant, ce qui représente 34 personnes selon les données disponibles.

Sylvain Ouellet, le directeur général du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, souligne pour sa part que l'école a pris des moyens rapidement pour informer les parents et le personnel. De plus, tous les élèves du groupe du jeune infecté ont été retournés à la maison et ils devront rester en isolement jusqu'au 5 octobre. « La Santé publique va faire les appels pour informer les gens qui devront aller passer un test de dépistage », a-t-il ajouté.

En entrevue mercredi après-midi, Sylvain Ouellet a assuré que la polyvalente allait nettoyée et désinfectée en soirée. Selon les éclosions qui sont survenues dans les autres écoles, ce dernier estime que d'autres cas pourraient être confirmés au cours des prochains jours. « Dès que le virus s'installe, d'autres cas surgissent », a-t-il dit.

Ce dernier reconnaît que le personnel n'a pas encore reçu toutes les informations sur le protocole d'urgence sur la COVID-19, mais toutes les informations seront transmises au cours des prochaines heures. « On a sous-estimé la rapidité que le virus prendrait pour entrer dans nos écoles », a-t-il admis, en ajoutant que peu de cas avaient été signalés dans la région.

leQuotidien

## **Distanciation: les policiers de Saguenay sensibilisent les jeunes**

EVE-MARIE FORTIER  
LE QUOTIDIEN

Une opération policière préventive s'est déroulée, mercredi, à La Baie, Jonquière et Kénogami, afin de rappeler aux jeunes du secondaire l'importance du respect de la distanciation et de certains aspects de sécurité liés à ces rassemblements en bordure de route. D'autres établissements scolaires seront visités par les agents du Service de police de Saguenay au fil des prochains jours afin de poursuivre la prévention.

Depuis la rentrée des classes, plusieurs élèves du secondaire se rassemblent en grand nombre à proximité des écoles. Étant souvent installés en dehors des lignes de l'établissement scolaire, les jeunes se rassemblent sur le bord de la route et s'assoient sur le trottoir. Parfois, ils peuvent être jusqu'à 70, explique Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay.

Étant donné l'aspect préventif de l'opération, les policiers ont discuté avec les élèves de l'importance du deux mètres et de la possibilité d'avoir une infraction de 400 \$, plus les frais, sans toutefois être rendus à poser l'action.

Selon Bruno Cormier, les jeunes sont réceptifs, mais ne gardent plus leur distance après quelques minutes.

Le Quotidien (tablette), 24 septembre 2020, page A26  
Le Nouvelliste (tablette), 24 septembre 2020, page A25  
La Tribune (tablette), 24 septembre 2020, page A24  
Le Droit (tablette), 24 septembre 2020, page A23

leQuotidien

## Décrochage scolaire: la pandémie a aggravé bien des inégalités

STÉPHANIE MARIN  
LA PRESSE CANADIENNE

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière toutes sortes d'inégalités qui sont le lot d'élèves québécois, et les a même aggravées : manque d'accès à l'internet et aux services psychosociaux, et la tentation d'aller travailler pour aider la famille quand les parents ont perdu leur emploi. Des organismes qui luttent contre le décrochage enjoignent le gouvernement à agir avant de devoir calculer les statistiques sur les échecs scolaires.

Ce mercredi marque la 2e édition de la «Journée du Refus de l'Échec Scolaire».

Cette année, elle s'effectue sous le thème «Misons sur l'égalité pour s'accrocher» et elle vise à souligner toutes sortes de problèmes qui jouent un rôle dans le décrochage : la pauvreté, le manque d'accès à internet et à des ressources de soutien et la médicalisation des difficultés d'apprentissage des jeunes.

La rentrée est à peine commencée, mais les 56 organismes communautaires de lutte au décrochage au Québec voient déjà les dommages causés par la pandémie.

L'accès internet a été un gros caillou dans l'engrenage : dans beaucoup d'écoles les cours ont été donnés en ligne lorsqu'elles ont dû fermer, et ce fut aussi le moyen utilisé par les enseignants pour rejoindre les élèves et s'assurer qu'ils allaient bien. Mais les organismes estiment qu'encore 54 700 foyers avec au moins un enfant de 15 ans et moins ne sont pas branchés à internet haute vitesse.

Par manque de connaissances, certains parents moins scolarisés ne pouvaient aider leurs jeunes à naviguer sur l'internet.

Vous imaginez une mère monoparentale, qui a deux emplois et trois enfants de niveaux scolaires différents? Elle n'aura pas le temps de les aider avec leurs devoirs ni avec les difficultés de l'enseignement en ligne, illustre Samuel Carrier, directeur général de l'organisme communautaire de lutte au décrochage «Je Passe-Partout», qui offre du soutien scolaire et familial.

Et puis, lorsque l'école a fermé, des enfants n'avaient plus accès aux professionnels qui les aidaient, comme des orthopédagogues. Les familles les mieux nanties ont pu se tourner vers le privé, mais pas les autres.

Des milliers de jeunes ont ainsi été privés de ressources pédagogiques, soutient Mélanie Marsolais, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD).

«La pandémie a été dure pour tous, mais cela a été pire pour eux».

Le risque de décrochage est bien présent : «ils se savent en retard, explique M. Carrier. Ils ont eu moins d'encadrement et retournent dans un contexte qui n'est pas facile». Beaucoup de jeunes ne se sentent pas prêts pour la rentrée.

«On a vu beaucoup de différences de niveau des connaissances au moment du retour à l'école cet automne, dit-il. Les jeunes en retard sont encore plus en retard».

Cela a un impact sur leur perception de leur propre valeur, ce qui a ensuite un impact sur leur réussite scolaire.

### **Quitter l'école pour aller sur le marché du travail**

Par ailleurs, sur le terrain, des intervenants constatent que des jeunes ont quitté l'école pour aller sur le marché du travail et aider leurs parents.

«La persévérance, c'est vraiment un enjeu», dit M. Carrier, qui craint de «perdre des jeunes».

Charlotte, âgée de 11 ans, fréquente l'organisme «Je Passe-Partout».

Elle trouve qu'elle a moins appris l'année dernière, après que la pandémie eut forcé la fermeture de son école.

**« On a vu beaucoup de différences de niveau des connaissances au moment du retour à l'école cet automne. Les jeunes en retard sont encore plus en retard »**

**— Samuel Carrier, directeur général de l'organisme communautaire de lutte au décrochage «Je Passe-Partout»**

Elle a eu des cours en ligne, mais pas tout de suite : cela a pris un peu de temps avant d'être mis en place, «quelques mois», dit-elle. Et ils étaient durs à suivre parfois, quand d'autres élèves faisaient d'autres choses en même temps et parlaient trop fort durant les cours : «c'était parfois difficile d'entendre le professeur», raconte la fillette qui s'exprime dans un français soigné.

Elle a aussi trouvé la rentrée plus difficile cette année. «Il y a beaucoup trop de règles à respecter», explique-t-elle, tout en se disant capable d'affronter la session.

### **Des pistes de solutions**

«Les derniers mois ont été critiques pour des milliers de jeunes Québécois qui, regrettamment, feront les frais de nombreuses injustices de notre système éducatif», déplore Mme Marsolais.

Les difficultés qu'ils ont rencontrées dépassent toute la persévérance et la volonté individuelle des jeunes, des parents et des équipes-écoles, croit-elle.

Elle ne veut pas que les jeunes se sentent seuls, et portent sur leurs épaules le poids de l'échec : ce n'est pas juste une question de motivation et de détermination, a-t-elle répété en entrevue. Il y a des jeunes qui n'ont pas eu le soutien auquel ils ont droit.

Actuellement, les organismes communautaires qui les aident sont pleins à craquer. «D'habitude, ça arrive plus tard dans l'année».

Ils se donnent à fond, tout comme les enseignants, souligne Mme Marsolais. «Ils prennent soin des jeunes». Mais beaucoup sont déjà épuisés, et l'école n'est recommencée que depuis trois semaines.

Pour réduire les inégalités de chance, elle propose plusieurs pistes : lutter contre la pauvreté et arrêter de placer les jeunes dans des classes séparées selon leur rendement et leur statut socioéconomique.

Il faut aussi veiller à ce que tous les jeunes aient accès à un appareil numérique, et à l'internet haute vitesse.

Elle suggère aussi de garantir un accès gratuit et universel à des services de soutien psychosociaux - plutôt que des médicaments - pour tous les jeunes. «Ils ont vécu beaucoup de stress, d'isolement et d'anxiété pendant la pandémie», dit-elle pour expliquer ce besoin.

Mme Marsolais et M. Carrier tiennent à souligner plusieurs initiatives du gouvernement qui ont fait du bien : l'achat en masse et la distribution de tablettes pour les élèves qui n'en avaient pas, et, à la rentrée, des clés d'accès internet sont prévues, ainsi que le retour des programmes d'aide alimentaire dans les écoles en octobre.



# ETSB last meeting before school board elections

By Matthew McCully

**T**he Eastern Townships School Board council of commissioners met Tuesday evening via zoom for a final meeting before the start of the campaign for the Nov. 1 school board elections.

Eleven commissioner positions as well as board chairman are up for grabs. Anyone interested in running for election has until Sunday, Sept. 27 at 10 p.m. to submit their nomination papers.

During Tuesday's meeting, Student Ombudsman Christian Beaudry submitted his annual report.

Covering the time period from July 1, March 10 (because of school closures), Beaudry said he received 10 complaints.

Of those, seven were redirected because the complainants had not exhausted internal avenues to resolve the issues.

For the remaining three, one involved a complaint regarding services offered to a handicapped student. The complaint was resolved by the secretary general, Beaudry said.

The second was a complaint regarding a private school student using the ETSB's transportation system. Beaudry said the complaint was not admissible because it was not regarding a student at the board.

The third complaint was about the expulsion of an adult education student from a physics and sciences distance education program. According to Beaudry, the student in question did not meet the deadlines in place to complete the courses. The complaint was referred back to the board.

Based on the complaints he received, Beaudry surmised that the board's internal system for managing complaints is working well. He added

that to his knowledge, no students had been expelled because of violence or bullying incidents in the last year and he had no recommendations for improvements.

ETSB Secretary General Éric Campbell pointed out that Ombudsman Beaudry's contract had been renewed with the ETSB for another three years.

The board approved the appointment of a new principal. Amélie Thériault was appointed to the position of principal of online learning at a 40 per cent workload.

During his Director General's report, Michel Soucy said that as of Tuesday evening, there had been no positive cases of COVID-19 in any schools or centres in the ETSB.

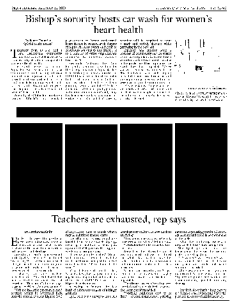
He thanked staff, students and parents for their diligence. "It has, and will continue, to pay off.

Recognizing the challenges faced by the entire school community this year, Soucy added, "Don't give up. We have a generation of young people depending on us. Together we will get through this."

During his report, ETSB Chairman Michael Murray applauded the appellate court's decision to maintain the stay of application of Bill 40 to English school boards. Murray said based on the strongly worded judgment the provincial government likely wouldn't appeal the decision, but rather move forward so the case can be heard on its merits.

Murray pointed out that since the adoption of Bill 40, the education ministry has been sending all communications to the board's DG rather than the chairman.

During question period, Appalachian Teachers' Association President Megan Seline asked the board if there were funds available



to hire additional cleaning staff in schools and lunch supervisors so that teachers can have their entitled 50-minute lunch break.

“It’s all the more important for teachers to have this time,” Seline said, “to get themselves back together.”

DG Soucy said there were no new monies made available for additional cleaning staff or supervision, but the board is looking at internal solutions to address those issues.

# Teachers are exhausted, rep says

By Matthew McCully

Earlier this week the provincial government introduced financial incentives to attract newly retired teachers to the education network to help address staff shortages.

According to Heidi Yetman, President of the Quebec Provincial Association of Teachers (QPAT), the system is in need of a bigger fix and the incentive program, targeting only newly retired teachers, creates two classes of substitutes.

Previously, substitute teachers needed to work 20 days before being paid according to their level of experience. There are 17 different steps to gauge experience, Yetman explained.

With the incentive program, retired teachers would be welcomed back into the system at their highest level of experience, close to double what a regular substitute teacher earns.

The returning retirees would also benefit from some double dipping, meaning in addition to being paid upwards of \$400 per day, the program would not affect pensions.

“If you’re going to do this,” Yetman said, incentives should be available to all substitutes, not just the newly retired teachers. “Treat them all the same.”

It’s probably not the greatest idea, Yetman added, for the government to appeal to a population vulnerable to the effects of COVID-19 to work in a high-risk environment.

According to Yetman, the low bank of substitutes is part of a bigger problem.

QPAT sent out a survey to its 8,000

members last week to see how teachers are faring.

“They are exhausted, and we’re only three weeks into school,” Yetman said.

“It feels like December in September,” she said.

Aside from the physical strain of wearing a mask and visor for almost the whole day, teachers have the added burden of extra disinfecting and monitoring public health safety measures.

Yetman said according to 70 per cent of survey respondents, staying two metres away from students is impossible.

“Bubbles are basically bursting every time kids walk out of their classrooms,” the union president added.

“Working conditions need to be fixed,” Yetman commented, pointing out it is a negotiating year for collective agreements and there is no movement at the table.

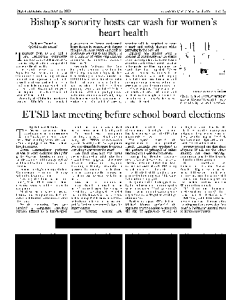
“What they’re offering teachers is despicable. It hasn’t been going well.”

The QPAT president made no bones about the reason the teaching profession is struggling.

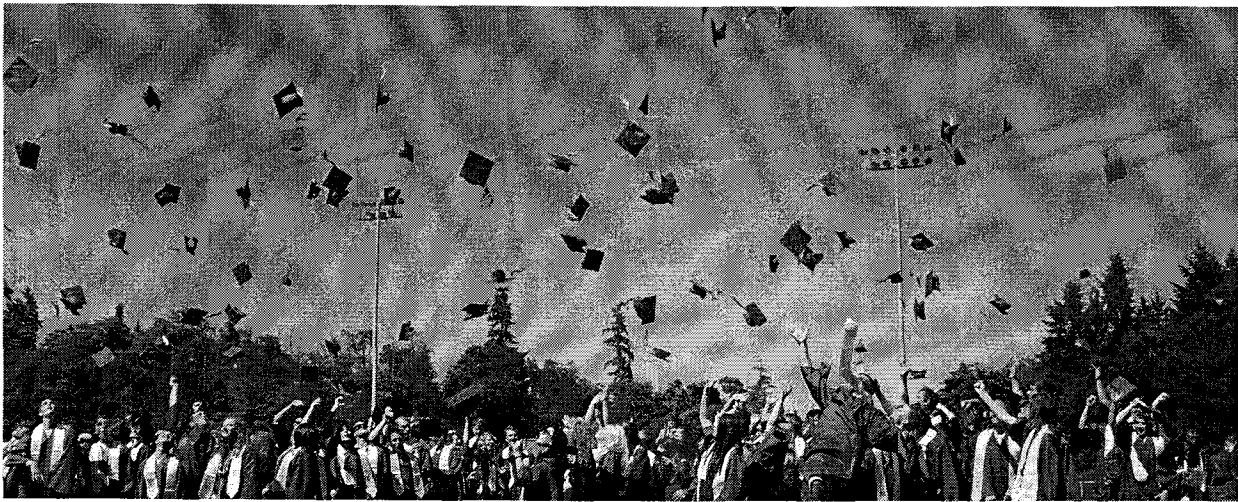
“It’s women’s work. Women’s work is not valued,” she said. “If it were mostly men, would we be in the same situation?” she asked.

While recognizing she represents men as well, Yetman pointed out that 70 per cent of public sector workers are women, drawing a parallel to nursing shortages.

“I really believe that’s a huge part of it,” Yetman said, suggesting what the province needs is a feminist recovery.



## **Un taux de diplomation en hausse au CSSP**



**Les élèves du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) sont plus nombreux que jamais à obtenir un diplôme d'études secondaires.**

C'est ce que révèlent les dernières données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le CSSP affiche un taux de diplomation et de qualification record de 83,7 % alors que la moyenne de l'ensemble des écoles du réseau public québécois se situe à 78,4 %.

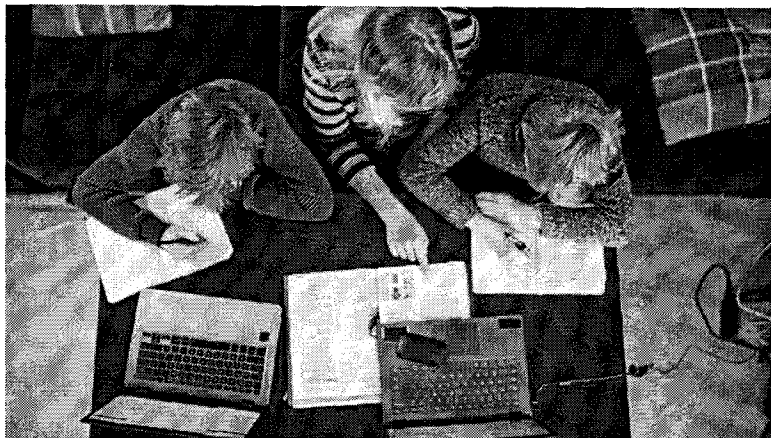
Le CSSP s'était donné comme cible dans son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) d'obtenir un taux de réussite de 84% en 2022.

Parmi les initiatives du PEVR 2018-2022, un suivi systématique et personnalisé des élèves de 13 ans ou plus avec un plan d'intervention et un suivi des élèves du deuxième cycle du secondaire ayant quitté sans avoir obtenu une qualification ont été mis sur pied.

Des groupes de travail entre les enseignants du primaire et du secondaire ont également été formés et un soutien a été apporté aux équipes-écoles pour favoriser le partage de meilleures pratiques et de stratégies éducatives.

**Auteur:** Magalie Masson

## 4500 appareils requis pour l'école en ligne au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy



Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy estime qu'il lui faudrait distribuer 4500 appareils informatiques à ses élèves s'il devait offrir à nouveau de l'enseignement à distance. PHOTO : GETTY IMAGES / IMGORTHAND

### Radio-Canada

Un sondage du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sur les besoins informatiques en vue d'un potentiel retour de l'école en ligne a démontré qu'environ 4500 appareils informatiques devraient être fournis.

La compilation des données n'est pas encore terminée, mais le nombre préliminaire qui en ressort fait déjà sursauter.

Le directeur général du centre de services scolaire, Luc Galvani, a avoué en entrevue à *Toujours le matin* qu'il s'agit d'un nombre important. Il y a des chiffres qui nous semblent élevés, nous allons vérifier avec les équipes-écoles pour voir si nous avons les bonnes données.

*Au niveau des appareils, on va avoir des enjeux, c'est clair, dans l'éventualité où on fermerait.*

- Luc Galvani, directeur général du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Les parents des 19 000 élèves qui fréquentent un établissement du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ont été sondés dans les dernières semaines sur leurs besoins matériels si leur enfant devait recevoir de l'enseignement à distance.

Le centre de services scolaire a déjà un certain nombre d'appareils en stock, mais jamais assez pour fournir à la demande telle que chiffrée par le sondage.



Luc Galvani, le directeur général du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. PHOTO : RADIO-CANADA

Les parents ont aussi été interrogés sur l'accès à Internet, qui semble être un enjeu dans certaines zones précises. On est moins touché sur notre territoire que d'autres centres de services scolaires, a cependant reconnu le directeur général.

Luc Galvani a indiqué que le centre de services scolaires est prêt à accompagner tant les parents que les enseignants advenant le cas où l'enseignement à distance redevienne la norme pour des raisons de santé publique.

Il estime qu'il ne faudrait que 24 à 48 heures pour que les établissements parviennent à basculer du côté de l'enseignement en ligne.

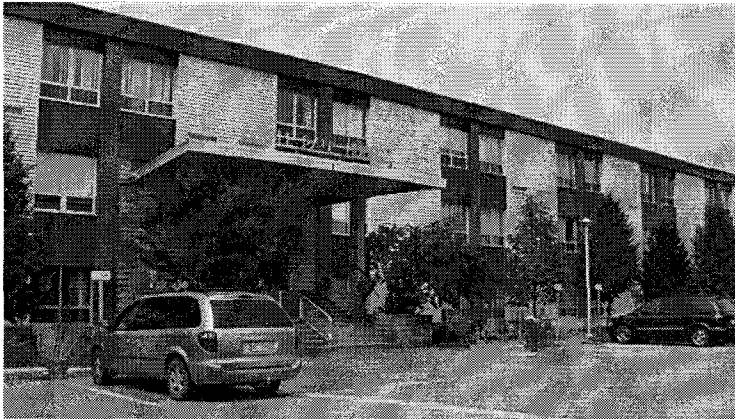
#### *Le CSSS de l'Énergie suffira à la demande*

Un exercice similaire a été tenu par le CSS de l'Énergie. 1014 élèves du primaire et du secondaire ont signifié ne pas avoir accès à du matériel informatique pour une durée d'au moins 3h dans une journée.

Le centre de services possède environ 6000 appareils informatiques et devrait donc en toute logique suffire à la demande.

En cas de fermeture des classes, 24 à 48h seraient nécessaires pour basculer en mode virtuel. Environ 9500 élèves sont inscrits dans ses différentes écoles. La principale embûche demeurera l'accès au réseau internet, particulièrement dans les municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc, Parent et Notre-Dame-de-Montauban.

## Des cas de COVID-19 à l'école Paul-Hubert et à l'école secondaire de Rivière-du-Loup



Hubert à Rimouski (archives). PHOTO : RADIO-CANADA

Un cas de COVID-19 est confirmé à l'école Paul-

### Radio-Canada

Québec confirme sur sa liste nationale que l'école secondaire Paul-Hubert de Rimouski et l'école secondaire de Rivière-du-Loup comptent au moins un cas confirmé de COVID-19.

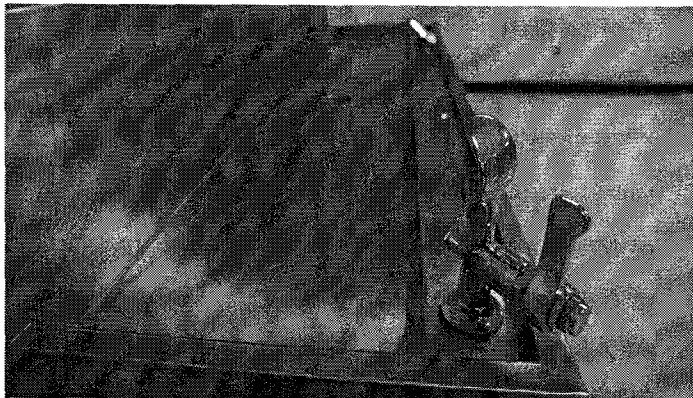
Dans une lettre envoyée aux parents des élèves de l'école secondaire Paul-Hubert, la direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent confirme qu'une personne de l'école a récemment reçu un diagnostic de COVID-19.

La santé publique a évalué attentivement la situation et a conclu que cette personne n'avait pas fréquenté le milieu scolaire pendant sa période contagieuse. Aucune mesure de prévention n'est donc requise pour les élèves et le personnel, indique la lettre.

Au moment de publier ces lignes, il n'était pas possible de joindre les directions des deux écoles.

Selon la liste mise à jour régulièrement par Québec, une douzaine d'écoles dans le Bas-Saint-Laurent ont confirmé avoir un cas de COVID-19 depuis la rentrée scolaire.

## Du plomb dans l'eau des écoles du Centre de services scolaire Harricana



Une fontaine d'eau dans une école. (archives).

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

### Jean-Michel Cotnoir

La concentration de plomb dans l'eau est trop élevée dans la majorité des écoles primaires du Centre de services scolaire Harricana.

L'analyse de la concentration dans les différents points d'eau a été réalisée à la demande du ministère de l'Éducation. Afin d'être conformes à la nouvelle norme de Santé Canada, les résultats ne doivent pas dépasser 5 microgrammes par litre.

L'analyse révèle que parmi les 202 points d'eau testés, 77 nécessitent un écoulement d'une minute avant la consommation. Huit points d'eau ont simplement dû être condamnés.

Parmi les 17 écoles dans lesquelles les points d'eau ont été testés, seules deux obtiennent une note parfaite. Ainsi, les huit points d'eau de l'école Sainte-Gertrude et les 11 de l'école Saint-Joseph, à Amos, sont propres à une consommation immédiate.

À l'inverse, plus de la moitié des points d'eau des écoles Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Dominique, et Saint-Paul, à Preissac, ont une concentration en plomb forçant les usagers à laisser couler l'eau une minute avant de la consommer.

Le Centre de services scolaire Harricana affirme mettre tout en oeuvre pour s'assurer de la sécurité des élèves et du personnel. Des affiches expliquant les mesures à respecter ont ainsi été installées devant chaque point d'eau.

Dans les écoles secondaires et le centre administratif du Centre de services scolaire, la date limite pour effectuer les tests est fixée au 1er mars 2021.



## Fermeture de deux classes au Centre de services scolaire des Appalaches

**CLAUDIA FORTIER**

cfortier@courrierfrontenac.qc.ca

**COVID-19. Le Centre de services scolaire (CSS) des Appalaches a annoncé jeudi dernier la fermeture de deux classes en raison de cas confirmés de COVID-19, l'une de 5<sup>e</sup> année à l'école du Plein-Soleil, secteur Polyvalente de Thetford, et l'autre de secondaire 2 (Groupe 02), aussi à la Polyvalente de Thetford.**

« Cela entraîne l'isolement des élèves de ces groupes-classes jusqu'au 18 septembre inclusivement, selon les recommandations de la Direction de la santé publique », a indiqué par voie de communiqué le directeur général du CSS des Appalaches, Jean Roberge.

Pour le moment, les membres du personnel

et les élèves qui n'appartiennent pas aux groupes-classes concernés, incluant ceux qui partagent le transport scolaire de ces groupes, ne sont pas tenus à l'isolement. Le CSS souligne que les écoles demeurent ouvertes tout en continuant d'appliquer toutes les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

Une lettre a été envoyée aux parents pour les aviser de la situation et leur demander de suivre les consignes de la santé publique.

« Je tiens à mentionner qu'il s'agit des seuls cas dans le CSS des Appalaches à ce jour. Je veux rassurer tant les élèves, les membres du personnel que la population en général que toutes les mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de tous. Nous sommes en étroite collaboration avec la direction de la santé publique pour la mise en application des diverses recommandations », a ajouté Jean Roberge.

### TROIS CAS AU CÉGEP DE THETFORD

Le Cégep de Thetford a également confirmé lundi dernier trois cas de COVID-19 parmi la clientèle étudiante. Les personnes concernées se trouvent présentement en isolement pour une période minimale de dix jours tout en poursuivant leurs études à distance. Étant donné le peu de contact entre elles et la communauté collégiale, la direction a souligné que le risque de contagion est considéré faible et cela n'a entraîné aucune fermeture de classes.



## COVID-19

# Les cas se multiplient dans les écoles de la région

**ANDRÉANNE HUOT**

ahuot@leclaireurprogres.ca

**ÉDUCATION. Plusieurs écoles de la région de Chaudière-Appalaches sont aux prises avec des cas de COVID-19. Dans tous les cas, les élèves ont été retirés du milieu et les contacts étroits avec la personne contaminée se retrouvent en isolement préventif.**

De nombreux parents ont reçu des lettres de l'école de leur enfant les avisant que la maladie de l'heure était entrée dans l'établissement, malgré toutes les mesures mises en place par les Centres de services scolaires.

Lundi matin au moment de mettre sous presse, on comptait dans les écoles de la région 16 cas actifs. Au centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) l'école des Deux-Rives de Saint-Georges est la plus touchée avec quatre cas. Vient ensuite l'école secondaire Veilleux de Saint-Joseph avec trois cas. Il y a également deux cas au Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC). Au Cégep Beauce-Appalaches, il y a également deux cas, soit un au campus de Saint-Georges et un second au campus de Sainte-Marie – bâtiment CIME. Un cas a également été dépisté à la Polyvalente de Saint-Georges, un à la polyvalente Bélanger de Saint-Martin ainsi qu'un à la polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie. Il y a également un cas à l'école Monseigneur-Fortier de Saint-Georges.

Du côté du centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, un résultat positif à un test de COVID-19 a été déclaré au Centre de formation agricole de Saint-Anselme.

### PLUS DE 160 ÉLÈVES EN ISOLEMENT PRÉVENTIF

Du côté du CSSBE, la Direction de la santé publique (DSP) a mis environ 160 élèves en isolement préventif. De plus, 18 élèves ont un billet médical pour eux ou pour un membre de leur famille. Ces élèves ont tous accès à de l'enseignement à distance. Seuls les élèves mis en isolement préventif ainsi que ceux ayant un billet médical

peuvent recevoir l'enseignement à distance.

De plus, dans les écoles du CSSBE, 140 élèves sont scolarisés à la maison par leurs parents comparativement à 92 l'an dernier, indique la conseillère en communication au CSSBE, Annie Boulanger.

L'organisation confie tout de même que l'application des mesures sanitaires représente un défi particulier avec les adolescents. Les jeunes ont le goût de se regrouper, d'être libres et de vivre leurs passions. « Les équipes-écoles travaillent fort pour permettre à nos jeunes de socialiser et d'avoir une vie scolaire active malgré les mesures préventives mises en place. On sollicite d'ailleurs la collaboration des parents pour sensibiliser leurs enfants à l'importance du respect des mesures sanitaires. Nous avons bon espoir qu'en travaillant dans la même direction, nous pourrons aider nos jeunes à traverser cette période particulière », ajoute M<sup>me</sup> Boulanger.

### UN TEST NÉGATIF POUR REVENIR EN CLASSE ?

Comme c'est à la DSP d'effectuer les enquêtes épidémiologiques ainsi que les suivis avec les personnes infectées, c'est également à eux de dire aux centres de services scolaires quand un enfant peut réintégrer sa classe, souligne M<sup>me</sup> Boulanger.

Finalement, le CSSBE a pris des mesures afin d'éviter que les jeunes ayant été infectés ne subissent de l'exclusion ou de l'intimidation à leur retour en classe. « Pour l'instant, nous n'avons pas eu vent de situations semblables, cependant, nos professionnels sont déjà mobilisés et bien outillés pour aider les élèves qui pourraient vivre ce genre de situation », conclut M<sup>me</sup> Boulanger.



# L'école Providence/J.-M.-Robert inaugure ses nouvelles cours

SYLVAIN CARON

scaron@inmedias.ca

**L'école Providence/J.-M.-Robert de Saint-André-Avellin a inauguré la semaine dernière les nouvelles cours fraîchement rénovées pour ses deux édifices.**

Le projet d'Any-Claude Carrier, auquel s'est jointe après sa sœur Marie-Noël, part d'une vision que celle-ci a eue en allant assister à un match de soccer de son fils en banlieue de Toronto il y a 4 ans.

Elle avait été émerveillée par les modules de jeu présents au parc juste à côté d'où elle se trouvait et voyant ceux de son école en grand besoin d'amour, a décidé de prendre en charge le projet. «Je suis attirée par les écoles des autres villages, les cours d'école et les parcs. J'aime ça aller voir ce qui se passe ailleurs. Quand j'ai vu ce parc qui était tout près des terrains de soccer, j'ai commencé à l'examiner et je le trouvais beau.»

À son retour, elle est allée voir sa directrice qui lui a mentionné l'existence d'un programme du ministère de l'Éducation du Québec pour la réfection d'infrastructures scolaires.

Voyant qu'elles pouvaient avoir une subvention de 25 000\$ du ministère de l'Éducation si elles réussissaient à aller chercher 50 000\$ en dons, les deux professeuses se sont mises à la tâche. «Le 50 000\$ au départ c'était un beau montant d'argent et on se disait : on est capable d'aller le ramasser», a relaté Any-Claude Carrier.

Au départ, le projet était limité à la somme de 75 000\$ pour la seule cour de l'immeuble

Providence. Avec cette idée en tête, les deux sœurs ont commencé à solliciter des partenaires. «On a fait des campagnes de financement, on est allées frapper à des portes pour avoir de beaux montants d'argent.»

Any-Claude Carrier avait remarqué que cette partie de la municipalité de Saint-André-Avellin n'avait pas vraiment d'infrastructure de jeu pour les enfants. Elle a donc approché le maire, Jean-René Carrière, de cette façon. «C'est comme ça que je l'ai approché, en lui disant : si tu embarques dans mon projet, ça va aussi servir aux gens de la municipalité.»

## POURQUOI PAS UNE DEUXIÈME ?

La réponse étant très favorable pour l'immeuble Providence, les sœurs Carrier ont décidé d'inclure la cour de l'immeuble J.-M.-Robert dans le projet en poursuivant la campagne de financement pour aller chercher d'autres subventions. Celles-ci voulaient assurer une certaine continuité puisque les élèves passent d'un immeuble à l'autre durant leur parcours scolaire. «Quand les élèves ont terminé à Providence, ils traversent à J.-M.-Robert. On ne voulait pas ramasser (des fonds) pendant 3, 4 ou 5 ans, que les élèves s'en aillent à J.-M.-Robert, que les beaux modules arrivent à Providence, que ce soit eux qui aient ramassé (l'argent) et qu'ils n'aient rien vu», a confié Any-Claude Carrier.

## RÉALISATION SIMULTANÉE

Anny-Claude Carrier désirait accomplir la tâche simultanément, même si le défi était colossal. «J'ai tout le temps eu en tête de sortir les deux projets en même temps. Je ne voulais pas que les enfants disent : oui, mais nous? Je voulais que les deux projets puissent sortir en même temps pour que tous les enfants soient contents de voir ça.»

Les deux sœurs ont décidé de procéder ainsi pour ne solliciter qu'une seule fois les partenaires financiers. Elles craignaient qu'en demandant un certain montant deux fois plutôt qu'une, la deuxième somme ait été moins importante. «Même si au départ c'était pour Providence, on ramassait pour les deux cours pour que les deux cours puissent sortir en même temps pour que tous les enfants puissent en bénéficier,» a mentionné Any-Claude.

Elles ont d'ailleurs dû expliquer le processus d'implantation d'un tel projet aux enfants, car certains avaient l'impression qu' aussitôt l'argent donné, les modules allaient apparaître rapidement.

## PROJET COMMUNAUTAIRE

Plusieurs membres de la communauté, parents ou non, se sont impliqués afin d'amasser les fonds nécessaires au projet. «On est une petite communauté, alors les gens se sentent tellement impliqués et ils savent qu'ils vont venir (utiliser le parc). S'ils n'ont pas d'enfant, ils ont des neveux, des nièces ou des cousins. Tout le monde avait le goût d'embarquer dans notre projet», s'est-elle remémorée.

Au total, le projet aura nécessité un investissement d'environ 250 000\$. Selon Marie-Noël Carrier, le

projet aurait coûté beaucoup plus cher si ce n'était du nombre de bénévoles s'étant impliqués dans la construction de certains modules et dans toutes les campagnes de financement. «Oui, parfois il fallait payer le coût du bois, mais le travail a été fait bénévolement pour l'école.»

Les sœurs Carrier ont également fait appel à

plusieurs membres de la communauté, qui, de par leur profession respective, pouvaient aider au projet. «Les xylophones on disait : on va demander à tel papa qui travaille en construction. On faisait les téléphones et ils nous disaient : oui, pas de problèmes, ça me fait plaisir. On était tout le temps bien reçu par les gens et ça leur faisait tout le temps plaisir», a déclaré Any-Claude Carrier. ?



# Immersion first casualty of school year

By Joel Ceausu  
The Suburban

Some Montreal parents received an email from their child's high school the morning of the first day back, advising that their children no longer have a French immersion program.

"In order to comply with the public health authorities' request of maintaining students within their bubble, we were forced to make some adjustments to our course selection," reads an email from Royal Vale school. "Exceptionally for this academic year, our secondary two and three students will all be enrolled in our flex French program."

As of Wednesday, Royal Vale's Sec 3 students only had one class in French – that of French class. *The Suburban* has not yet confirmed if it is the same in Secondary 2.

*The Suburban* contacted the EMSB multiple times for clarification: Specifically, if there are provisions for extra French resources, or transfers to schools that offer immersion education in the district. No response was forthcoming other than a copy of the email already distributed to parents.

It is unclear if the loss of Immersion is due to the challenges of coordinating bubbles, or a commonly suggested teacher shortage, and if the 400 students attending the EMSB's online school due to medical exemptions are receiving French instruction as enrolled, unlike those in-school. Some Montreal area schools are experimenting with Zoom classes inside schools to blend different program cohorts.

From Secondary 1-5, Flex French is 70% instruction in English, similar to the EMSB's Core English program, while immersion is 70% French instruction. As of press time, the English Montreal School Board website has no description of its secondary French language programs.

The N.D.G. elementary and high school is a '240' public school where parents famously line up and camp out to secure spots, and students must write admission exams. With no defined territory, students from all over the city and beyond can attend if they pass the admissions process.

"The students who were initial (sic) registered in the

immersion program will be reinstated in the immersion program starting next school year" reads the email. "Your understanding and cooperation are greatly appreciated in helping us respect the health and safety regulations."

'Baloney'

To find out 90 minutes before the school year begins that their child will receive minimal French instruction was a shock for many parents and students.

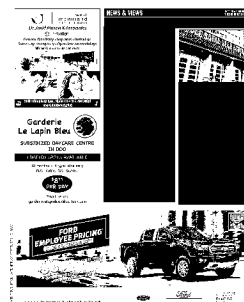
While social media is replete with comments from parents, *The Suburban* spoke to parents on site on condition of anonymity. "No sports, in-class recess, minimal French, but they need uniforms? What a bunch of baloney!" said one mother, laughing when she heard the news outside the Draper street entrance. "Next they'll push private tutoring on us."

One man dropping off his child in the adjacent EMSB head office parking lot Tuesday morning called it "outrageous, and I don't believe this decision came in the wee hours of day one. They knew they would have empty seats if we knew there was no immersion. No sports, restricted from friends, hardly any French? There is zero reason for my daughter to be here. I should go home and call Villa (Maria School)."

Other parents were more sanguine. "It's shitty I agree, but there is no 'normal' anymore, and we have to be a little flexible don't we?" said a Royal Vale parent who contacted *The Suburban*. "Had I know beforehand I may have made alternative plans, but it's day one, my kid is smiling and it's not the end of the world. Everyone needs to please calm down."

Asked by *The Suburban* if the NDG private school will accept applications a week into the school year, in a statement College Villa Maria said they would not be able to accept new students for this current school year as students are accepted a year in advance. What's more there are waiting lists for both its French and English sectors and "priority would go to those students on the waiting list."

An administrator for another private school in the west end said they have already heard from "four families affected" but declined further comment "until after the first month has played out."



# COVID-19: DEUX CAS À DE MORTAGNE ET 96 ÉLÈVES RETIRÉS DE L'ÉCOLE

| Diane Lapointe |

L'année scolaire étant à peine commencée, et voilà que deux personnes de l'école secondaire De Mortagne, à Boucherville, ont été testées positives à la COVID-19, en début de semaine dernière. L'école demeure ouverte, mais la Santé publique a procédé au retrait préventif de 96 élèves.

Les deux cas de COVID-19 ont été signalés à la direction de l'école De Mortagne au cours de la fin de semaine de la fête du Travail. Les parents des élèves des deux groupes ont été avisés par téléphone à la demande de la Direction de la santé publique (DSP) le 8 septembre.

Il leur a d'abord été demandé de surveiller si les enfants qui avaient été en contact avec les personnes touchées ressentaient des symptômes.

Les risques de contagion sont toujours faibles, indique Maryse St-Arnaud, conseillère en communication au Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). Et pour des raisons de confidentialité, elle ne peut confirmer s'il s'agit de membres du personnel ou d'élèves.

La Santé publique a pris en charge le suivi de chacun des cas diagnostiqués. Elle a entamé un processus de traçage des personnes qui aurait pu avoir été en contact avec l'un des deux cas diagnostiqués et a évalué le niveau de risque.

Elle a procédé dans un premier temps au retrait préventif de vingt élèves. Puis par mesure préventive, le jeudi 10 septembre, 76 autres élèves ont aussi été retirés de l'école. Parmi ceux-ci, il y a des élèves l'école orientante l'Impact, également située à Boucherville.

Il a été assuré que les élèves mis en isolement préventif pourront bénéficier d'un soutien pédagogique à distance.

## D'autres cas

Selon les données en date du 11 septembre, une autre école située sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes est également touchée par la COVID-19. Il s'agit de l'école du Parchemin, à Carignan.

Du côté du Centre de services scolaire Marie-Victorin, un total de quinze cas ont été dénombrés dans les écoles et les centres, soit CFP Charlotte-Tassé (1 cas); CFP Pierre-Dupuy (3 cas); école internationale Lucille-Teasdale.

(1 cas); école primaire Adrien-Gamache (5 cas); école secondaire André-Laurendeau (1 cas); école secondaire Gérard-Fillion (2 cas); école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent (1 cas); et école Internationale du Vieux-Longueuil (1 cas).

À la Commission scolaire Riverside, un cas a été rapporté à l'école secondaire régionale Héritage.



## Liste des cas rapportés de COVID-19 en milieu scolaire

# Peu de cas sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes

| Daniel Bastin |

Le gouvernement du Québec a publié il y a quelques jours une première liste des cas rapportés de COVID-19 dans les établissements scolaires de la province et, au moment d'écrire ces lignes, les élèves et enseignants du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) semblent peu touchés par le coronavirus puisqu'on recensait seulement quatre cas dans deux écoles sur l'ensemble de son territoire qui compte 69 établissements scolaires et plus de 34 700 étudiants.

Selon les données colligées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, on comptait donc quatre cas d'infection, soit deux à l'école du Parchemin à Carignan et deux autres à l'école secondaire De Mortagne à Boucherville.

En ce qui concerne l'établissement bouchervillois, les parents des élèves ont reçu le 7 septembre dernier une lettre les informant de la situation et, afin de limiter la transmission, il a été demandé aux parents des enfants qui ont été en contact avec les personnes touchées de surveiller leurs symptômes, tout en précisant que les risques de contagion étaient faibles.

« La Santé publique a procédé au retrait préventif de 20 élèves qui bénéficient actuellement d'un soutien pédagogique à distance », a précisé la direction par voie de communiqué. « Malgré qu'il n'y ait pas de nouveaux cas diagnostiqués

à l'école, la Santé publique a décidé de retirer (NDLR: le 10 septembre) de l'école, par mesure préventive, 76 nouveaux élèves qui auraient pu être en contact avec l'un des deux cas diagnostiqués. Parmi ces élèves se trouvent également des jeunes de l'école orientante l'Impact à Boucherville. La Santé publique communiquera au cours des prochaines heures avec les parents de ces élèves. Ces derniers pourront également bénéficier d'un service de soutien pédagogique. »

Pour sa part le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV), qui comprend notamment l'agglomération de Longueuil, présentait pas moins de quinze cas de personnes infectées par la COVID-19 à l'intérieur de huit établissements de son territoire.

### Bientôt sur une base quotidienne

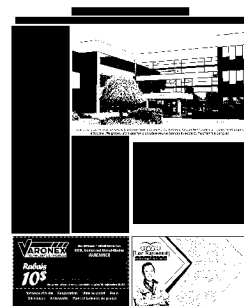
Le gouvernement a fait savoir que cette liste sera bientôt bonifiée sur une base quotidienne en identifiant les nouveaux cas rapportés au cours de la journée précédente. Lors de la première publication de cette liste, 45 écoles ont déclaré au moins un cas d'élève ou de membre du personnel attribuable au coronavirus sur les 3 100 établissements que compte le réseau québécois.

De plus, le ministère publiera prochainement un tableau présentant, par région sociosanitaire, par centre de services scolaire et par école, le nombre de nouveaux cas rapportés tant chez

les élèves que chez les membres du personnel. Ce tableau évolutif sera mis à jour du mardi au samedi et présentera les plus récentes données de la journée précédente.

« Nous comprenons les inquiétudes des parents et nous voulons être là pour les rassurer », a expliqué le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, lors du dévoilement de la liste le 4 septembre dernier. « Nous souhaitons que cet outil permette à la population, et plus particulièrement aux parents, d'obtenir un portrait actuel de la situation. Je tiens à réitérer que, bien que des cas soient confirmés, comme nous nous y attendions, la situation est toujours sous contrôle. »

« La transparence et la libre circulation des renseignements sont primordiales », a renchéri pour sa part le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. « J'invite aussi tous les parents à continuer à prendre les précautions nécessaires pour prévenir la propagation du virus. Nous devons tout faire pour garder nos écoles ouvertes. On le doit à nos enfants. »



## **Si un élève de la classe de mon enfant obtient un résultat positif à un test de la COVID-19**

- Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas de COVID-19 est diagnostiqué dans l'école.
- Avec l'aide des parents de l'enfant concerné et de l'école, les responsables régionaux de santé publique vont identifier les contacts.
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé seront contactées par les responsables régionaux de santé publique. Elles seront retirées du milieu et testées.
- Les personnes considérées à risque faible pourront continuer de fréquenter l'école et devront surveiller les symptômes pendant 14 jours.
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves qui sont retirés de l'école.

(Source : MSSS)

# « Disons la vérité et arrêtons de dire qu'il n'y a qu'une bulle-classe »

– Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain

**ALI DOSTIE**  
ADOSTIE@GRAVITEMEDIA.COM

**Le Syndicat de Champlain demande plus d'honnêteté en ce qui a trait au concept des bulles-classes: en allant à l'école, les enfants ne restent pas dans une seule bulle... mais dans trois: dans le transport scolaire, en classe, et au service de garde.**

«La bulle-classe, ce n'est pas respecté. Ce qu'on demande, c'est d'être honnête. Disons la vérité et arrêtons de dire qu'il n'y a qu'une bulle», présente le président du Syndicat de Champlain Éric Gingras. L'organisation représente le personnel enseignant du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV), notamment.

Une semaine après la rentrée, l'expérience du terrain confirme certaines craintes quant à la fragilité des bulles-classes.

«Beaucoup de personnel d'écoles primaires nous disent: «tu travailles toute la journée à faire respecter les règles, la distanciation, mais dès que les jeunes sortent, près du terrain de l'école, ils sont tous ensemble. Le soir, on les voit faire du vélo entre amis. Il n'y en a plus, de bulle». C'est un enjeu.»

Malgré ce constat, M. Gingras considère que les membres du personnel parviennent à faire en sorte que les règles du Ministère «passent le test» de la réalité.

«Ce qu'on nous dit, c'est qu'on arrive à le faire respecter, mais quand on passe la moitié de son temps à faire respecter la distanciation, on ne fait pas autre chose.»

M. Gingras se montre confiant que le temps rendra les enseignants de plus en plus à l'aise avec cet environnement.

Il se réjouit que le CSSMV ait accepté certaines demandes du Syndicat, comme celle

d'offrir des Plexiglas aux enseignants qui le désirent. «Les relations sont bonnes, il y a une écoute attentive», avance-t-il.

## PÉNURIE D'ENSEIGNANTS: «FRAGILE»

En entrevue au *Courrier du Sud* à la fin août, la directrice générale du CSSMV Marie-Dominique Taillon n'a pas manqué de souligner que tous les postes d'enseignants étaient comblés, en date du 24 août.

Cependant, sur le site Web du CSSMV, cinq affectations doivent toujours trouver preneurs, en date du 11 septembre.

«Oui, beaucoup de postes ont été comblés, mais c'est très fragile», estime Éric Gingras.

Et il insiste: c'est par de meilleures conditions de travail que l'on rendra la profession plus attrayante.

De meilleures conditions passent entre autres par le télétravail, selon le Syndicat, qui souhaiterait que les enseignants puissent travailler de la maison lorsque les élèves ne sont pas en classe.

## EN LIGNE

Même si le ministre de l'Éducation ouvrirait la porte à un enseignement en partie en ligne pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, la majorité des centres de services scolaires de la Montérégie ont privilégié des cours entièrement en classe.

L'enseignement s'effectue en ligne pour les élèves qui, en raison d'une condition médicale ou de la condition médicale d'un proche, sont plus vulnérables au coronavirus.

Le Syndicat espère que les enseignants en charge de cette pédagogie à distance seront bien outillés. «On nous a dit qu'il y aurait de la formation et de l'encadrement, mais on attend encore.»

## 21 cas de COVID au CSSMV

- École Adrien-Gamache : 6 cas
- École secondaire Gérard-Filion : 3 cas
- Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy : 3 cas
- École secondaire Mgr A.-M.-Parent : 2 cas
- École secondaire Jacques-Rousseau : 2 cas
- École Lucille-Teasdale : 1 cas
- École internationale du Vieux-Longueuil : 1 cas
- École Mille-Fleurs : 1 cas
- École secondaire André-Laurendeau : 1 cas
- Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé : 1 cas

(En date du 11 septembre)





## PROJETS PRIVÉS

### L'ILLUSION, THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Le studio-théâtre situé à l'angle des rues Beaubien et Saint-Denis, à Montréal, ferait peau neuve avec la construction d'un tout nouvel espace de création et de diffusion dédié aux arts de la marionnette. Le chantier, chiffré à 8,1 millions de dollars, serait lancé à l'automne 2021.

### VALLÉE BRAS-DU-NORD, COOP DE SOLIDARITÉ

Près de Saint-Raymond, dans Portneuf, on prévoit plusieurs projets de construction, dont la valeur globale est estimée à 5,5 millions de dollars. On en serait présentement à l'élaboration des plans et devis. Le projet devrait être livré au plus tard en 2022.

## PROJETS PUBLICS

### CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF

À Pont-Rouge, on accorderait le contrat pour l'agrandissement du pavillon Saint-Charles de l'école Perce-Neige au cours de l'été 2021. On prévoit conclure les travaux à la fin de la saison estivale 2022.

### SAINT-HYACINTHE

La réfection de la toiture du stade Louis-Philippe-Gaucher coûterait approximativement 2,2 millions de dollars. La publication d'un appel d'offres pour les entrepreneurs est prévue au début du mois de février 2021. Quant au lancement des travaux, il est prévu au mois de mai de la même année.

### SQI

L'édifice de Revenu Québec, à Québec, doit subir des travaux de réfection de l'enveloppe de même qu'un agrandissement. La somme de 12 millions de dollars serait investie pour mener le chantier à terme. Les travaux seraient amorcés au mois d'octobre 2021.

### TROIS-RIVIÈRES

Le parc portuaire de la ville ferait l'objet de travaux de réparation de joints de dilatation grâce à un investissement de 1,1 million de dollars. Le début des travaux est planifié à la mi-septembre 2020, car le projet doit être livré au mois de mai suivant.



**Communiqué (s)**

# Journée nationale du personnel de soutien scolaire - Pertinente plus que jamais!

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →**

Sept 24, 2020, 07:00 ET

---

QUÉBEC, le 24 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Depuis plus de 20 ans, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) souligne, le dernier jeudi de septembre, la *Journée nationale du personnel de soutien scolaire*. Cette journée a pour but de mettre en valeur le rôle essentiel que ces employés de l'état jouent dans le réseau scolaire d'ici.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette journée est remplie de sens. « Depuis maintenant près de six mois, le personnel de soutien est au front. On nous nomme de différentes manières : Super-héros, anges gardiens, personnel essentiel. Mais peu importe le nom qu'on nous donne, notre dévouement à la tâche mérite d'être reconnu. Parce qu'on ne travaille pas qu'en temps de pandémie! » explique Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ. « En cette période d'urgence sanitaire et de négociations du secteur public, le gouvernement a l'occasion de saluer notre travail de façon concrète. Et ça passe par des primes, des conditions de travail améliorées, une volonté réelle de régler la pénurie de main-d'œuvre et des salaires décents ».

La FPSS-CSQ représente plus de 30 000 personnes à travers le réseau scolaire québécois. 30 000 employés essentiels dans le réseau scolaire, c'est 30 000 contribuables qui participent à faire tourner l'économie! Et ces membres composent 81 catégories d'emplois différents.

« D'instinct, quand on pense au personnel de soutien, on pense aux employés gravitant autour des services de garde, mais c'est largement plus englobant. Qu'on soit au service direct à l'élève ou au secteur général, la plupart du temps, c'est nous qui faisons que le réseau roule sans

accrocs. Aujourd'hui, c'est l'occasion de mettre les projecteurs sur eux pour leur dire MERCI! »  
renchérit Éric Pronovost.

**81 classes d'emploi essentiel**

Acheteuse ou acheteur	Infirmière ou infirmier auxiliaire ou diplômée ou diplômé en soins de santé et soins d'assistance	Serrurière ou serrurier
Agente ou agent de bureau, classe principale	Inspectrice ou inspecteur en transport scolaire	Soudeuse ou soudeur
Agente ou agent de bureau, classe I	Jardinière ou jardinier	Spécialiste en mécanique d'ajustage
Agente ou agent de bureau, classe II	Magasinière ou magasinier, classe principale	Surveillante ou surveillant d'élèves
Aide-conductrice ou aide-conducteur de véhicules lourds	Magasinière ou magasinier, classe I	Surveillante-sauveteuse ou surveillant-sauveteur
Aide de métiers	Magasinière ou magasinier, classe II	Technicienne-interprète ou technicien-interprète
Aide général de cuisine	Maître mécanicienne ou maître mécanicien en tuyauterie	Technicienne ou technicien de travail social
Apparitrice ou appariteur	Mécanicienne ou mécanicien, classe I	Technicienne ou technicien de travaux pratiques
Apprentie ou apprenti de métier	Mécanicienne ou mécanicien, classe II	Technicienne ou technicien en administration
Auxiliaire de bureau	Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes	Technicienne ou technicien en arts graphiques
Buandière ou buandier	Menuisière ou menuisier	Technicienne ou technicien en audiovisuel
Concierge, classe I	Opératrice ou opérateur en imprimerie, classe principale	Technicienne ou technicien en bâtiment
Concierge, classe II	Opératrice ou opérateur en imprimerie	Technicienne ou technicien en documentation
Concierge de nuit, classe I	Opératrice ou opérateur en informatique, classe principale	Technicienne ou technicien en écriture braille
Concierge de nuit, classe II	Opératrice ou opérateur en informatique, classe I	Technicienne ou technicien en éducation spécialisée
Conductrice ou conducteur de véhicules légers	Opératrice ou opérateur en reprographie, classe principale	Technicienne ou technicien en électronique

Conductrice ou conducteur de véhicules lourds	Opératrice ou opérateur en reprographie	Technicienne ou technicien en formation professionnelle
Cuisinière ou cuisinier, classe I	Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien	Technicienne ou technicien en gestion alimentaire
Cuisinière ou cuisinier, classe II	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe I (Poseuse ou poseur de vitres, poseuse ou poseur de tuiles, sableuse ou sableur, réparatrice ou réparateur de casiers métalliques)	Technicienne ou technicien en informatique, classe principale
Cuisinière ou cuisinier, classe III	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II	Technicienne ou technicien en informatique
Ébéniste	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe III (Aide-domestique)	Technicienne ou technicien en loisir
Éducatrice ou éducateur en service de garde	Peintre	Technicienne ou technicien en organisation scolaire
Éducatrice ou éducateur en service de garde, classe principale	Préposée ou préposé aux élèves handicapés	Technicienne ou technicien en psychométrie
Électricienne ou électricien	Relieuse ou relieur	Technicienne ou technicien en service de garde
Électricienne ou électricien, classe principale	Secrétaire	Technicienne ou technicien en transport scolaire
Gardienne ou gardien	Secrétaire d'école ou de centre	Tuyauteuse ou tuyauteur
Infirmière ou infirmier	Secrétaire de gestion	Vitrière-monteuse-mécanicienne ou vitrier-monteur-mécanicien

## Profil de la FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ) est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories d'emploi réparties en 24 centres de services scolaires et 19 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 30 000 membres.

SOURCE Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

# Incitatif pour le retour d'enseignants retraités : mesure intéressante, à élargir

[aqcs.ca/2020/09/23/incitatif-pour-le-retour-denseignants-retraites-mesure-interessante-a-elargir/](https://aqcs.ca/2020/09/23/incitatif-pour-le-retour-denseignants-retraites-mesure-interessante-a-elargir/)

September 23, 2020



Québec, mercredi 23 septembre 2020 – L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) est favorable à la stratégie dévoilée par Québec pour répondre aux besoins criants des milieux scolaires, en mettant en place un incitatif financier visant le retour d'enseignants récemment retraités.

« Cette mesure est assurément un pas dans la bonne direction pour le réseau, qui est aux prises avec une pénurie de personnel enseignant depuis plusieurs années. L'AQCS propose que cet incitatif financier puisse être adapté et élargi à d'autres catégories de personnel en

éducation, soit le personnel de soutien, professionnel et cadre, et où le manque de ressources humaines est également problématique », soutient M. Jean-François Parent, président-directeur général de l'AQCS.



# PL 66 : de nouvelles écoles pour les élèves, mais des budgets d'entretien qu'il faudrait hausser

---

NEWS PROVIDED BY

**Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) →**

Sep 23, 2020, 17:21 ET

---

QUÉBEC, le 23 sept. 2020 /CNW Telbec/ - L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) salue le dépôt du projet de loi 66, qui prévoit la construction de plusieurs projets d'infrastructures, notamment de nouvelles écoles. L'allègement des processus administratifs permettra par ailleurs de répondre rapidement aux besoins liés à la forte croissance de la clientèle.

Si ces projets sont fort attendus par les milieux et facteurs de réussite éducative, l'AQCS souhaiterait que le gouvernement se penche également sur la nécessaire augmentation du budget d'entretien des établissements.

« Le manque d'entretien préventif des bâtiments scolaires est un thème que nous abordons régulièrement avec le ministre, et pour lequel nous recherchons activement des solutions. Les cadres scolaires demeurent disponibles pour poursuivre la réflexion », soutient M. Jean-François Parent, président-directeur général de l'AQCS.

## **Profil de l'AQCS**

L'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) représente plus de 2 400 cadres œuvrant au sein des 72 centres de services scolaires du Québec. Ils sont le rouage essentiel du réseau scolaire québécois. Ils occupent des fonctions de conseil et d'encadrement dans les centres administratifs, les établissements scolaires ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle des centres de services scolaires francophones et anglophones.



# Services Québec

Québec.ca > **Fil d'information**

## **Projet de loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure - Accélérer des projets d'infrastructure pour renforcer l'économie**

QUÉBEC, le 23 sept. 2020 /CNW Telbec/ - La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a déposé aujourd'hui le projet de loi n<sup>o</sup> 66, loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure. Il vise à alléger des procédures, sans réduire ou modifier les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement les travaux d'importants projets d'infrastructure, notamment des écoles, des maisons des aînés, des hôpitaux ainsi que des infrastructures routières et de transport collectif.

Le gouvernement présente donc une liste fermée de 181 projets prioritaires pouvant bénéficier de mesures d'accélération. Les 21 projets qui se trouvaient sur la liste en annexe du projet de loi n<sup>o</sup> 61 et qui ne se retrouvent pas sur l'actuelle liste demeurent non seulement prioritaires pour le gouvernement, mais ont connu un changement quant à leur statut : soit ils sont réalisés ou en chantier, soit la nature des travaux qu'ils prévoyaient a changé, soit le contrat de construction dont ils font l'objet a été octroyé.

### **Des infrastructures dont le Québec a besoin**

Le gouvernement fait le choix de stimuler l'économie québécoise en misant sur l'accélération de projets modernes en infrastructure au bénéfice des citoyens, des familles et des entreprises québécoises. Il a été à l'écoute des inquiétudes soulevées lors du dépôt du précédent projet de loi et dépose un nouveau projet de loi. Ce dernier répond encore mieux aux attentes de tous en matière de rigueur, d'intégrité et de protection de l'environnement. Il cible des mesures d'accélération bien définies et circonscrites visant l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement et l'aménagement et l'urbanisme.

### **Des balises d'intégrité renforcées**

Le gouvernement souhaite aller plus rapidement tout en garantissant l'intégrité des processus d'octroi de contrats publics. Le projet de loi confère à l'Autorité des marchés publics (AMP) des fonctions et des pouvoirs additionnels relatifs à la surveillance des contrats publics qui découlent des projets mentionnés dans la liste. Elle pourra notamment examiner ces contrats et sous-contrats publics, ordonner à un organisme public d'apporter des mesures correctrices, suspendre l'exécution de tels contrats ou les résilier lorsque la gravité des manquements constatés le justifie.

### **Des processus environnementaux rigoureux**

Le Québec est un leader au Canada en matière d'environnement et ce projet de loi répond aux normes rigoureuses dont le Québec s'est doté. Il vise à accélérer les procédures d'évaluation tout en conservant les mêmes normes de protection environnementale. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques conserve les mêmes pouvoirs pour s'assurer de la conformité environnementale d'un projet en plus d'effectuer un suivi serré des travaux. L'ensemble des recours, sanctions, amendes et mesures prévus par la *Loi sur la qualité de l'environnement* demeurent applicables pour les autorisations environnementales. En réponse aux préoccupations exprimées par les groupes environnementaux, des professionnels feront des suivis tout au long de la réalisation des projets pour s'assurer que l'environnement est protégé.

Deux seuls et uniques projets parmi les 181 ne seront pas soumis aux procédures du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). L'un concerne la route 117, entre Labelle et Rivière-Rouge, parmi les plus meurtrières du Québec. L'autre concerne l'autoroute 30 et s'inscrit dans un vaste plan de décongestion de la région métropolitaine; l'élargissement prévu permettra l'ajout d'une voie réservée au transport collectif dans les deux directions. En contrepartie, ces deux projets seront soumis aux articles 22 et 30 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

**Une reddition de comptes serrée exigée**

Par transparence, le projet de loi prévoit la publication d'une reddition de comptes semestrielle pour chacun des projets bénéficiant de mesures d'accélération et de son état d'avancement. Un ajout majeur au projet de loi prévoit que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques publie une reddition de comptes portant sur l'application des mesures d'accélération en matière d'environnement. Un bilan de l'application de la loi sera déposé à l'Assemblée nationale.

**Une facilité de paiement pour les entreprises**

Le projet de loi prévoit de rendre applicables des conditions et modalités pour faciliter le paiement aux entreprises parties aux contrats publics et aux sous-contrats publics de travaux de construction découlant des projets d'infrastructure de moins de 20 M\$ mentionnés en annexe du projet de loi.

**Citation :**

« La reprise prudente et graduelle des activités ne peut, à elle seule, suffire à compenser les répercussions de l'arrêt de l'économie québécoise que nous avons subie au printemps dernier. Nous devons être proactifs et agir maintenant. Je compte sur la collaboration de l'Assemblée nationale afin que tous travaillent ensemble à l'adoption de ce projet de loi important, qui vise à accélérer des projets, sans tourner les coins ronds sur les plans de l'intégrité et de la protection de l'environnement. Vous pouvez compter sur un gouvernement à l'écoute, ferme sur les objectifs et innovant sur les moyens. Nous pouvons faire mieux et trouver de meilleures pratiques afin d'offrir aux Québécois et aux Québécoises les infrastructures de qualité qu'ils attendent avec impatience et une économie plus forte. Il est temps d'aller de l'avant. »

*Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor*

**Lien connexe :**

**[www.tresor.gouv.qc.ca](http://www.tresor.gouv.qc.ca)**

**C** Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2020/23/c8991.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor



© Gouvernement du Québec, 2020

# Nominations du Conseil des ministres

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Cabinet du premier ministre →**

Sept 23, 2020, 18:34 ET

---

QUÉBEC, le 23 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes à sa séance d'aujourd'hui.

## **Ministère de l'Éducation**

M. Maroun Shaneen est nommé, à compter du 5 octobre 2020, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation. M. Shaneen est sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

## **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

M<sup>me</sup> Élise Paquette est nommée sous-ministre associée par intérim au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. M<sup>me</sup> Paquette est directrice générale de la valorisation du patrimoine naturel au secteur de la faune et des parcs de ce ministère.

## **Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

M<sup>me</sup> Julie Lavoie est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, présidente-directrice générale adjointe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. M<sup>me</sup> Lavoie est directrice des programmes santé mentale et dépendances et du programme jeunesse à ce centre.

# Surchargé et épuisé, le personnel de soutien lance un cri de cœur

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) →**

Sept 23, 2020, 14:48 ET

---

MONTREAL, le 23 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Réorganisation, désinfection, gestion des bulles-classes, la rentrée n'a pas été de tout repos pour le personnel de soutien scolaire et les effets se font déjà ressentir. « Nous sommes à pied d'œuvre dans les écoles afin de nous assurer que les élèves et le personnel soient en sécurité, mais nous manquons gravement de ressources pour y arriver », souligne Nathalie Arguin, présidente de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).

Le personnel du soutien scolaire, qui regroupe notamment les concierges, secrétaires et employé-es des services de garde, lance un cri du cœur et dénonce le manque de ressources. « Nous recevons énormément d'appels de la part des travailleuses et travailleurs qui vivent de l'anxiété et de la détresse psychologique. On voit même des départs anticipés à la retraite ou carrément des démissions, parce que les gens n'en peuvent plus », ajoute Annie Charland, présidente du Secteur scolaire FEESP-CSN. « Nous avons des solutions pour contrer cette surcharge de travail, et c'est maintenant que nous devons agir si nous voulons endiguer l'hémorragie. »

Les syndicats proposent notamment l'ajout d'heures aux employé-es qui n'ont pas un horaire à temps complet et, pour le personnel des autres classes d'emploi également à temps partiel comme les éducatrices en service de garde ou les surveillants, la possibilité d'effectuer des tâches de désinfection et de secrétariat, pour ne nommer que celles-ci. « Le ministère de l'Éducation doit financer adéquatement les centres de services scolaires notamment pour

l'embauche de personnel relié au travail additionnel causé par la COVID-19. Sans ces budgets supplémentaires, nous laissons tomber le personnel de soutien qui tient nos écoles à bout de bras » de conclure Mme Charland.

### **À propos**

Le secteur scolaire de la Fédération des employé-es et employés de services publics (FEESP-CSN) regroupe 37 syndicats affiliés à FEESP-CSN et représente environ 30 000 employés-es de soutien présents dans 31 centres de services scolaires francophones et deux commissions scolaires anglophones. Il représente notamment les classes d'emplois suivantes : les techniciennes en service de garde, les éducatrices en service de garde, les préposé-es aux élèves handicapés et les techniciennes en éducation spécialisée, les concierges et les ouvriers.

SOURCE Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

Renseignements: Camille Godbout, Service des communications de la CSN, 514 809-7940, [camille.godbout@csn.qc.ca](mailto:camille.godbout@csn.qc.ca)

Liens connexes

<https://feesp.csn.qc.ca/>

# Journée nationale du personnel de soutien en éducation en période de pandémie - Là où le mot « soutien » démontre encore tout son sens

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**CSN →**

Sept 24, 2020, 06:00 ET

---

MONTRÉAL, le 24 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Dans toutes les régions du Québec, on souligne aujourd'hui la *Journée nationale du personnel de soutien en éducation*. Cette journée spéciale se veut une occasion de souligner la rigueur, la compétence et l'engagement des employé-es de soutien du réseau de l'éducation. Mais cette année marque une édition bien particulière, alors que le Québec est en pleine pandémie de COVID-19.

## **Le soutien en temps de COVID-19**

« Depuis le printemps, nous avons été à même de constater plus que jamais le caractère essentiel de l'apport du personnel de soutien. En effet, dès les premiers moments du confinement, en mars dernier, c'est le personnel de soutien qui a fait fonctionner les services de garde d'urgence, notamment par sa présence réconfortante auprès des enfants. Il a aussi assuré le déplacement de l'enseignement collégial traditionnel vers une formule adaptée à la pandémie, tout en préparant la rentrée scolaire et collégiale ». Aussi, dans les deux secteurs, c'est le personnel de soutien qui a rigoureusement assuré l'hygiène des locaux », disent d'une même voix Annie Charland, présidente du secteur scolaire, et Martin Ménard, président du Secteur soutien cégeps.

La Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) souhaite rappeler que, quotidiennement, des milliers de femmes et d'hommes sont à pied d'œuvre pour effectuer des milliers de tâches, souvent invisibles, mais toujours essentielles au bon fonctionnement des centres de services scolaires, des cégeps, des collèges privés et des universités du Québec.

« C'est un véritable coup de force que le personnel de soutien a réalisé depuis la mi-mars et les défis sont loin d'être terminés. Toutefois, ces milliers de travailleuses et de travailleurs vont tout mettre en œuvre pour assurer les meilleurs services possibles à la population étudiante du Québec », ajoutent-ils.

### **Des négociations qui stagnent**

La reconnaissance de la part du gouvernement tarde à venir, alors que celui-ci disait publiquement vouloir un règlement rapide des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives; c'est le silence radio depuis le milieu de l'été. Alors que les comités patronaux de négociation s'entêtent à vouloir augmenter la précarité du personnel de soutien en déposant des demandes en ce sens, la FEESP-CSN rappelle que les solutions pour attirer et retenir les travailleuses et les travailleurs dans les établissements scolaires et dans les cégeps se trouvent dans ses cahiers de négociation.

« Le ministère de l'Éducation a lancé dernièrement une campagne de recrutement pour le réseau de l'éducation, en raison de la pénurie dans certaines classes d'emploi. Si le gouvernement tient à rendre le réseau davantage intéressant pour de futures travailleuses et travailleurs, il persiste à conserver des demandes qui aggravent la précarité et réduisent par le fait même la qualité de vie au travail », signale Stéphanie Gratton, vice-présidente responsable de la négociation du secteur public à la FEESP-CSN.

### **Université Concordia :**

Le milieu universitaire est aussi impacté par le contexte dans lequel est plongé l'enseignement supérieur au Québec. « Qu'ils travaillent à domicile ou sur place pendant la pandémie, nos membres ont continué de soutenir les opérations de la bibliothèque à l'Université Concordia. Au même moment, notre syndicat a dû relever le défi très difficile de conclure nos longues



négociations avec l'Université. Ce sont des temps incertains et nos emplois évoluent chaque jour, mais la valeur de notre travail est plus grande que jamais », souligne Kent Cluff, président du Concordia University Library Employees' Union (CULEU), FEESP-CSN.

La FEESP-CSN représente plus de 35 000 membres dans 33 centres de services scolaires, près de 6 000 membres dans 34 cégeps, et environ 640 membres à l'Université Concordia, notamment les agentes de bureau, les concierges, les éducatrices en service de garde, les techniciennes en éducation spécialisée, les techniciens en informatique, les techniciens en travaux pratiques, les préposé-es aux élèves handicapées, les secrétaires d'école et les ouvriers spécialisés. Plus globalement, elle regroupe 425 syndicats affiliés, représentant plus de 60 000 syndiqué-es travaillant dans les secteurs public et parapublic.

SOURCE CSN

Renseignements: Daniel Pierre-Roy, Communications - Secteur public CSN, Cell. : 514 588-6516

Liens connexes

<https://www.csn.qc.ca/>

# Transport scolaire : les conducteurs ne sont pas informés des cas de COVID-19

---

NEWS PROVIDED BY

**Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) →**

Sep 23, 2020, 07:03 ET

---

MONTRÉAL, le 23 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Malgré les quelques centaines d'écoles où ont été repérés des cas de COVID-19, aucune information n'a été transmise aux conducteurs et aux conductrices d'autobus et de berlines scolaires qui ignorent tous s'ils ont transporté des élèves atteints de la COVID-19.

« Nous avons le droit de savoir. D'autant plus que certains transporteurs scolaires, en particulier l'importante entreprise Sogesco, n'ont malheureusement pas installé de barrières de protection dans leurs véhicules alors qu'il s'agit du meilleur moyen de protéger les conducteurs et les conductrices contre la COVID-19 », affirme Stephen P. Gauley, président du secteur du transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN). Ce dernier rappelle que les plus jeunes élèves, jusqu'à la 4<sup>e</sup> année du primaire, ne portent pas de masque et s'assoient bien souvent en avant, parfois à moins de deux mètres du conducteur ou de la conductrice, et ce, pendant plus de 15 minutes. Le président rappelle aussi qu'une proportion importante de conducteurs et de conductrices ont 60, voire 70 ans et plus. Ils sont donc plus vulnérables que le reste de la population face au coronavirus.

Le ministère de l'Éducation du Québec demande déjà aux écoles où survient un cas d'avertir tous les parents et le personnel de l'établissement. Les directives du ministère stipulent aussi qu'il pourrait convenir d'informer les fournisseurs des centres de services scolaires, comme les transporteurs scolaires, mais ce n'est pas une exigence. « Nous demandons au ministère de modifier ses règles pour exiger que l'information sur les cas de COVID-19 soit transmise aux

conducteurs et aux conductrices », insiste Jean-Pierre Bourgault, vice-président de la FEESP-CSN. L'information est facile à établir puisqu'un système informatisé permet de savoir dans quel circuit chaque élève se trouve.

### **Plusieurs bulles par autobus**

Pour le moment, l'enquête de la Santé publique se fie sur les élèves atteints par la COVID-19 pour connaître l'identité des personnes avec qui ils ont été en contact dans les jours qui précèdent l'obtention de leur résultat positif. « Les contacts dans l'autobus ne doivent pas être oubliés », rappelle Stephen P. Gauley en précisant que des élèves de plusieurs classes et parfois de plusieurs écoles utilisent le même autobus dans une même journée.

### **À propos de la FEESP-CSN**

La Fédération des employées et des employés de services publics (FEESP-CSN) représente 3500 conductrices et conducteurs de véhicules scolaires réunis au sein de 84 syndicats partout au Québec.

SOURCE Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

For further information: Thierry Larivière, Service des communications de la CSN, 514 966-4380, [thierry.lariviere@csn.qc.ca](mailto:thierry.lariviere@csn.qc.ca)

Related Links

<https://feesp.csn.qc.ca/>



GAGNE TA CLASSE VERTE DU SEMOIR

## Gagnante d'un concours panquébécois, une classe verte prendra racine à l'école Jeunes du monde de Terrebonne

24 septembre 2020



L'école Jeunes du monde a été couronnée grande gagnante du concours Gagne ta classe verte du Semoir, le tout premier concours panquébécois à offrir un aménagement exté à favoriser la pédagogie en plein air, un prix d'une valeur de 8 000\$ lancé dans 90 MRC du Québec.

### Une école novatrice qui mise sur la pédagogie en plein

Par son audace et sa détermination à favoriser la pédagogie en plein air, la candidature de l'école Jeunes du monde s'est démarquée des 100 participants. L'intérêt et le dynamisme de Karine Picard, enseignante, pour l'innovation en matière de pédagogie semble contagieux: « À l'école Jeunes du monde, nous sommes une équipe ultra-dynamique, innovante et nous ne nous font pas peur! L'année dernière, deux enseignantes de l'école ont suivi une formation sur l'enseignement extérieur. C'est là que nous avons appris tous les bienfaits que cela amène aux élèves et même à nous! Cette année, avec la situation de la pandémie, nous avons encore plus envie de sortir dehors pour enseigner à nos élèves! ».

Mme Picard a déjà constaté que les élèves semblent plus motivés et concentrés à l'extérieur. Actuellement, l'école Jeunes du monde permet aux élèves d'apprendre à l'extérieur qu'ils apportent leurs chaises de camping. Le fait d'avoir des bancs ergonomiques pour bien s'installer et des arbres pour créer des zones d'ombre leur permettra d'être plus attentifs plus facilement et plus longtemps. L'implantation de la classe verte aura lieu durant le mois d'octobre 2020.

### Un concours hors de l'ordinaire : le fruit d'une collaboration entre Jean-François Desalières, Patio Drummond et Le Semoir

C'est en alliant les forces et les idées du Semoir, une initiative visant à éveiller chez les jeunes le désir de devenir des écocitoyens engagés, de [Patio Drummond](#), chef de file spécialisé en mobilier urbain et de [Jean-François Desalières](#), instigateur du concept de la classe extérieure, que l'idée du concours Gagne ta classe verte du Semoir a germé. Pour nous, ce concours est le début d'une grande aventure pour la pédagogie en plein air au Québec. Le lancement de la Classe verte du Semoir vise à permettre aux établissements scolaires d'avoir accès à un aménagement extérieur, surtout en période de pandémie! », lancent en coeur Jean-François Desalières, concepteur, et Philippe Girardin, co-proprétaire de Patio Drummond.

### Quels sont les bénéfices de la classe verte du Semoir?

**La classe verte du Semoir** offre un aménagement entièrement dédié aux transferts de connaissances en nature. Issue de l'économie circulaire, la classe verte offre de nombreux avantages, parmi lesquels on retrouve un aménagement générant des îlots de fraîcheurs et des zones d'ombres qui favorisent la concentration. Elle est aménagée avec les nouveaux bancs de Patio Drummond - un mobilier durable fabriqué à base de béton recyclé et adapté aux personnes à mobilité réduite, et représente une forme circulaire qui encourage le partage et le travail d'équipe. De plus, lorsqu'une classe verte est installée dans un établissement scolaire ou dans une municipalité, les bénéficiaires participent à un **atelier écoéducatif** de la

La littérature scientifique suggère que la pédagogie en plein air stimule entre autres l'apprentissage académique, le développement personnel et les attitudes écocitoyennes - essentielles à l'ère de la lutte aux changements climatiques. « Imaginez l'ampleur des bénéfices sur les prochaines générations si chaque établissement détenait sa propre classe verte! » exprime Laurence Côté-Leduc, coordonnatrice du Semoir.

#### **Covid-19 : pourquoi la classe extérieure gagne en popularité**

Depuis plusieurs mois, la Dre Marie-France Raynault, spécialiste en santé publique, plaide en faveur de cours se déroulant à l'extérieur ou dans des espaces semi-couverts. « La transmission de la COVID-19 est nettement moindre à l'extérieur qu'à l'intérieur. », explique la Dre Marie-France Raynault dans une entrevue réalisée pour Le Devoir. « On a regretté les épidémies en Chine et en Corée, et l'immense majorité des épidémies [de la COVID-19] étaient à l'intérieur. », renchérit-elle.

Pandémie ou pas, les apprentissages réalisés à l'extérieur permettent d'engendrer des effets positifs chez les jeunes en milieu scolaire. La Dre Marie-Ève Langelier, professeure d'intervention en plein air à l'Université de Québec à Chicoutimi, abonde en ce sens : « De plus en plus d'études démontrent que le niveau de cortisol [hormone du stress] est plus bas lorsqu'on est en contact avec la nature. Voir des fleurs, entendre le bruit des chutes, tout ça réduit le niveau du stress. »

## **Pour plus d'information**

---



arbre-évolution

#### **Arbre-Évolution**

177 Boulevard Nilus-Leclerc

L'Islet Québec

Canada G02 2C0

🌐 [www.arbre-evolution.org](http://www.arbre-evolution.org)

De la même organisation:

2 Communiqués

Google+





L'étude de Sylvana Côté est la première à suivre à l'âge adulte des enfants de toutes les couches de la société, et pas seulement des milieux défavorisés, qui ont commencé à fréquenter les garderies dès leur plus jeune âge et qui ont terminé leurs études secondaires.

Crédit : Getty

## Aller à la garderie, c'est bon pour les garçons

[Salle de presse](#)

Le 22 septembre 2020

UdeMNOouvelles

**EN 5 SECONDES** Les garçons qui vont tôt à la garderie ont plus de chances de finir leurs études secondaires et sont moins exposés au risque de pauvreté à l'âge adulte, selon une nouvelle étude canadienne.

Une nouvelle étude canadienne montre que les garçons qui commencent à fréquenter une garderie dès l'âge de six mois ont plus de chances de terminer leurs études secondaires et sont moins exposés au risque de pauvreté à l'âge adulte que ceux qui y entrent plus tard ou ne fréquentent pas du tout la garderie.

### [Publiée](#)

en juillet dernier dans

*Pediatrics*,

l'étude menée par des chercheurs de l'Université de Montréal a suivi une cohorte québécoise de quelque 2900 enfants francophones nés en 1980 et 1981 pour voir comment la fréquentation d'une garderie influait sur leur réussite plus tard dans la vie.

Les résultats ont été révélateurs: quand ils commençaient à fréquenter la garderie entre 6 et 36 mois, les garçons avaient huit pour cent plus de chances de terminer leurs études secondaires et quatre pour cent moins de risques de gagner un faible revenu une fois jeunes adultes. Pour les filles, la fréquentation précoce d'une garderie n'avait aucun effet sur le taux d'obtention de leur diplôme ni sur leurs revenus.

«Les services de garde sont très répandus dans notre société, alors, même si quelques points de pourcentage de différence peuvent sembler peu, l'effet peut être généralisé», a déclaré l'auteure principale de l'étude, Sylvana Côté, professeure à l'École de santé publique de l'UdeM et chercheuse au CHU Sainte-Justine, soulignant aussi la contribution de la première auteure,

[Pascale Dumond](#)

«L'abandon des études secondaires a un coût économique notable pour les individus comme pour la société en général, a-t-elle ajouté. C'est pourquoi la garderie en bas âge est importante: elle peut être un moyen rentable de stimuler le développement social et les perspectives économiques et de protéger l'enfant contre la pauvreté.»

L'étude de Sylvana Côté est la première à suivre à l'âge adulte des enfants de toutes les couches de la société, et pas seulement des milieux défavorisés, qui ont commencé à fréquenter les garderies dès leur plus jeune âge et qui ont terminé leurs études secondaires.

Elle est également la première à utiliser les données officielles de l'impôt sur le revenu, et non les seules données autodéclarées tirées de questionnaires et d'enquêtes, pour montrer que les garçons qui sont allés à la garderie s'en sortent mieux économiquement à l'âge adulte.

## Un rôle dans l'égalisation sociale



Sylvana Côté

«Les garçons sont les plus exposés au risque de décrochage scolaire, a dit Sylvana Côté. D'autres études ont mis en lumière que les enfants de familles au statut socioéconomique faible sont ceux qui profitent le plus des services de garde. Dans l'ensemble, les garderies peuvent donc jouer un rôle dans l'égalisation sociale.»

Réalisée avec l'aide de chercheurs de l'Université McGill, de Statistique Canada, de Sciences Po à Paris, de l'Université de Bordeaux et de la University College Dublin, l'étude brosse un tableau socioéconomique détaillé des enfants qui fréquentent les garderies.

Parmi les résultats:

- Les enfants qui ont commencé à fréquenter les garderies dès leur plus jeune âge, par rapport à ceux qui y sont entrés plus tard ou qui n'y sont jamais allés, étaient moins susceptibles de venir de familles ayant un faible niveau de scolarité ou dont les parents occupent des emplois moins bien rémunérés. Les mères sont plus enclines à travailler et sont également moins susceptibles d'avoir eu une grossesse à l'adolescence.
- Par rapport aux hommes, les femmes participant à l'étude ont un taux plus élevé d'obtention du diplôme d'études secondaires (79 % contre 59 %), gagnent des revenus personnels plus faibles (32 500 \$ contre 47 000 \$ par an), sont plus susceptibles d'être mariées ou de vivre en cohabitation et ont davantage de chances d'avoir des enfants vivant dans le ménage à l'âge de 35 ans.

«À notre connaissance, cette étude fournit les premières preuves d'une association entre la fréquentation d'une garderie en bas âge, l'augmentation des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et la diminution des risques de pauvreté chez les jeunes adultes, en particulier chez les garçons», concluent les auteurs.

Selon eux, «les résultats indiquent que les avantages de la garderie peuvent s'étendre bien au-delà de la préparation à l'école et de la participation des parents au marché du travail, en contribuant à une réduction des taux d'abandon des études secondaires pour les garçons, pour un gain socioéconomique à long terme».

## À propos de cette étude

L'article

[«Child care attendance and educational and economic outcomes in adulthood»](#)

, par Sylvana Côté et ses collaborateurs, a été publié le 1<sup>er</sup>

juillet 2020 dans

*Pediatrics*.

L'étude a été financée par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Statistique Canada et le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada.

Sylvana Côté a reçu un financement supplémentaire dans le cadre de l'Initiative d'excellence de l'Université de Bordeaux.

## À propos du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine

Le

[Centre de recherche du CHU Sainte-Justine](#)

est un établissement phare en recherche mère-enfant affilié à l'Université de Montréal. Axé sur la découverte de moyens de prévention innovants, de traitements moins intrusifs et plus rapides et d'avenues prometteuses de médecine personnalisée, il réunit plus de 200 chercheurs, dont plus de 90 chercheurs cliniciens, ainsi que 500 étudiants de cycles supérieurs et postdoctorants. Le centre est partie intégrante du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, le plus grand centre mère-enfant au Canada.